



Mutualiser et coopérer : expériences et réussites

5^{ème} édition du colloque
vacances enfants - ados



Vendredi 18 novembre 2016

Centre International de Séjour
Maurice Ravel, Paris 12^e

Actes réalisés par
l'Union Nationale des Associations
de Tourisme et de plein air

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

Mutualiser et coopérer : expériences et réussites

Pour de nombreux enfants et adolescents, les colos sont l'unique temps de vacances, un temps de découverte de territoires proches ou lointains, mais aussi un lieu et un temps de sociabilisation, d'apprentissage, de responsabilisation, d'amusement et de plaisir. Les colos participent également de l'économie des territoires et permettent de préserver des emplois pérennes. Mais depuis plusieurs années, le départ en colo des enfants et adolescents est en net recul. Face à ce constat, l'UNAT poursuit sa réflexion sur la mobilisation des acteurs du secteur et a proposé, en 2016, un évènement autour de la mutualisation afin de valoriser les actions communes et les synergies mises en place ou à mettre en place.

Ainsi, dans le cadre d'un colloque, l'UNAT a souhaité réunir différentes personnalités pour venir raconter leur expérience et témoigner de leurs réussites. A cette occasion, des acteurs incontournables du secteur enfants-ados sont intervenus tels que l'Association des Maires de France (AMF), la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV) ainsi que Michel Ménard, Député, Vice-président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation et auteur du rapport parlementaire sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs de 2013.

Véritable évènement fédérateur, ce colloque a réuni 200 acteurs du secteur des vacances enfants et adolescents, venus de toute la France. Cette importante mobilisation ainsi que la qualité des échanges ont témoigné du fort intérêt pour les colonies de vacances des différents organismes présents et de leur volonté de poursuivre le travail de coopération et de promotion collective de ce type de séjour en France. Enfin, le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, partenaire de l'évènement, a clôturé le colloque en annonçant la suite de la pré-étude économique sur les colos, un travail de réflexion sur les colos dans les PEDT et une nouvelle campagne de communication pour 2017 avec un renforcement du partenariat avec l'UNAT et les membres du groupe de travail national colos en 2017.

Dans la même collection...



QUELLES COLOS POUR 2020 ?

Novembre 2012



DES COLOS INNOVANTES !

Novembre 2013



TRES PROCHE, TRES LOIN

Novembre 2014



LES COLOS, UN ENJEU POUR LA JEUNESSE

Novembre 2015

En libre téléchargement sur : www.unat.asso.fr, rubrique «[Toutes nos publications](#)»

OUVERTURE	p6
▣ Par Jean-Karl DESCHAMPS, Ligue de l'enseignement	
▣ Vidéo « Les colos, une aventure citoyenne à préserver » réalisée par Wakanga	
Introduction : mutualiser et coopérer ou comment travailler ensemble	p8
Par Patrick DROUET, UNAT / Aludéo	
Conférence : La co-éducation comme vecteur de développement	p14
Par Olivier PREVOT, Université Bourgogne Franche-Comté	
Table ronde : les colonies de vacances aujourd'hui : chiffres clés, enjeux et perspectives	p20
Animée par Louise FENELON MICHON, VVL	
Avec la participation de :	
• Virginie LANLO , Association des Maires de France (AMF) / Mairie de Meudon	
• Catherine LE POIZAT , Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV)	
• Laëtitia VIPARD , Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)	
Et les témoignages de :	
• Patrick DAUDET , Mairie de Gentilly	
• Benoît ENGEL , Comité central d'entreprise de l'UES Véolia Eau - Générale des Eaux	
• Marie PIQUÉ , Région Occitanie	
Atelier interactif : Inventons ensemble de nouveaux modèles de séjours	p30
Animé par Pascal DESCLOS, Agence Valorémis	
Entretien avec Michel MENARD	p36
Animé par Sylvain CRAPEZ, UNAT	
CONCLUSION	p40
▣ Par Michelle DEMESSINE, UNAT	p40
▣ Par Jean-Benoît DUJOL, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	p45
ANNEXES	p49

Ouverture

Jean-Karl DESCHAMPS

Secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement



La Ligue de l'Enseignement vous accueille pour ce colloque « Mutualiser et coopérer : expériences et réussites » dans un lieu qu'elle gère et qui appartient à la Ville de Paris.

La Ligue de l'Enseignement remercie les organisateurs de ce colloque, l'UNAT, ses responsables, Michelle Demessine, sa Présidente, Sylvain Crapez, son Délégué général, ainsi que celles et ceux qui l'ont soutenu, notamment Jacques Durand, Président de la Jeunesse au plein air (la JPA) et Anne Carayon, Directrice générale de la JPA, à la fois participants actifs et co-organisateurs de cette journée.

La Ligue de l'Enseignement salue avec plaisir les représentants des services de l'Etat, Jean-Benoît Dujol, Directeur de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), Mathias Lamarque, Directeur adjoint, leurs collaboratrices et collaborateurs avec lesquels le travail en faveur des colonies de vacances est particulièrement efficace.

La Ligue de l'Enseignement salue également les élus présents dans la salle ainsi que les représentants de l'Association des maires de France (AMF), ceux de VACAF et sa nouvelle responsable, Madame Lisa Bartoli.

Trois idées resituent l'enjeu des colonies de vacances pour notre pays :

- L'environnement politique et social de la France, de l'Europe et de la planète est aujourd'hui à un tournant. Des images percutent nos représentations, nos modes de vie et nous interpellent sur la suite à donner au projet sociétal qu'il nous faudra adopter. La période actuelle est remplie d'incertitudes et de complexité ;

- La France est en plein débat citoyen. Elle se trouve à un moment où les uns et les autres devront opérer des choix, dire les options collectives qu'il entend privilégier pour, ensemble, fabriquer demain. Dans ce paysage complexe, notre société cherche la forme de son avenir ;

- La Ligue de l'Enseignement pense qu'il faut travailler, non plus seulement sur le vivre-ensemble, mais aussi sur le faire ensemble. Les colonies de vacances apparaissent comme des espaces extraordinaires pour atteindre cet objectif et apprendre, d'une part à découvrir les différences de l'autre et, d'autre part à s'en enrichir. Les colonies de vacances sont des lieux fantastiques pour développer et construire des projets en commun.

La colonie de vacances n'est pas un objet du passé. C'est un outil de construction sociétale, très performant, moderne, malheureusement parfois mal perçu. Notre colloque, comme toutes les autres formes de rencontre auxquelles participent organisateurs des colonies de vacances et partenaires, nous

en rappelle l'importance, et la nécessité de décaler son image, l'accueil d'enfants et la possibilité de départ en vacances, pour la repositionner sur ce qui doit fonder notre société, les valeurs qu'elle porte et l'extraordinaire boîte à outils qu'elle peut contribuer à fournir aux acteurs publics. Ainsi les acteurs doivent-ils prendre conscience de l'importance de ces structures et de la nécessité de les défendre collectivement.

Les colonies de vacances sont en difficulté, y compris celles qui enregistrent de bons résultats pour 2016. Notre secteur d'activité, analysé à partir du taux de départ des enfants en séjour, est en régression. Il nous faut combattre cette réalité paradoxale d'une société qui a besoin des colonies de vacances mais qui les utilise de moins en moins. La Ligue de l'Enseignement est persuadée que le secteur dispose de moyens pour réactiver l'intérêt de la société à l'égard des colonies de vacances : les formidables infrastructures qui existent, les innovations dans les séjours organisés et la capacité au « faire-ensemble ». Les mutualisations et les rapprochements doivent être utilisés pour mieux défendre les colonies de vacances. Les organisateurs de colonies de vacances doivent fournir aux pouvoirs publics, Etat et collectivités, les outils, les armes de parole et de pensée, pour inscrire les colonies de vacances dans tous les programmes publics, et notamment dans les projets éducatifs de territoire (PEDT), qui seront prochainement de nouveau débattus et qui intègrent trop peu souvent la notion d'utilité de départ en vacances collectives.

Ayons confiance, ayons foi dans l'intérêt et l'importance des colonies.

Le colloque et les colos, une aventure

VIDEO « Les colos, une aventure citoyenne à préserver »
réalisée par Wakanga

Les colonies de vacances continueront à exister et cette vidéo réalisée par Wakanga [cf. p.7] rend présents, dans cette salle et pour cette journée, les premiers concernés : les enfants. Tirées de vidéos réalisées par un jeune stagiaire de Wakanga, Guillaume Viger, durant l'été 2016, ces séquences enregistrées dans différents séjours, avec de jeunes enfants comme avec des ados, au bord de la mer comme à la montagne, ont permis de monter un clip appelant à défendre les colonies de vacances.



Clip accessible sur la chaîne Youtube de Wakanga : <https://www.youtube.com/watch?v=kR-goGpPiME>

Remerciements

Une toute autre aventure qui nous permet d'être réunis aujourd'hui : le colloque. L'UNAT remercie chacun des membres du comité de pilotage de cet événement pour leur aide et implication dans l'organisation de cette journée : Bruno Colin (Odcvl), Quentin Joste (Wakanga), Jean-Michel Passot (UFCV), Ludovic Le Goff (ADN / UNAT IDF), Isabelle Monforte (Fédération générale des PEP), Louise Fénelon-Michon (VVL), Natacha Ducatez (OVLEJ), Anne Carayon (La JPA), et l'équipe de l'UNAT : Sylvain Crapez, Audrey Wittersheim, Ranelle Quiko, Karine Berdoulat, Damien Duval, Alice Jubré, Emmanuelle Despres.

Nous remercions également les membres du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et sa Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), les acteurs et les partenaires, ainsi que les participants à cette journée. Signalons notamment la présence de David Paquet, consultant en tourisme du cabinet Alliances, de représentants du portail Voyageons-autrement.com et l'association Citizen Corps qui porte un projet d'engagement citoyen « Become », déjà expérimenté au Royaume-Uni.

Introduction : mutualiser et coopérer ou comment travailler ensemble ?

Dans notre métier d'organisateur de colonies de vacances, l'année 2016 nous a fait alterner entre dépression et euphorie. Ce matin c'est un peu l'euphorie, chaque année le colloque fait le plein un peu plus tôt, et chaque fois je me dis « il y a donc toutes ces personnes qui sont intéressées par les colos, qui sont prêtes à prendre une journée parce que les colos sont un bienfait pour la société, elles y croient, elles l'incarnent et elles les défendent ». Michelle Demessine reviendra en conclusion sur la nécessité d'un plaidoyer politique fort pour unifier cette volonté partagée.

Mais sachez amis dépressifs que nous avons aussi dans le secteur des colos de quoi vous abattre. Mes chers collègues, vous l'avez probablement tous lu dans la presse de cet été, en 2025 les colos c'est terminé, fichu, allez hop on passe à autre chose. Pour les plus érudits d'entre vous ne cherchez pas qui a déterminé cette date, même les exégètes de Nostradamus cherchent encore dans quel écrit une telle affirmation est contenue. Et oui, nous sommes un secteur qui adorons communiquer sur nos points faibles. Nous nous dévalorisons avec allégresse. Mais quel psychanalyste se penchera enfin sur cette perversité masochiste qui s'empare de nous quand il faut communiquer sur notre activité.

D'accord je grossis le trait, je manie avec férocité l'hyperbole, et je sais que dans cette salle nombreux sont ceux qui parlent avec passion et optimisme des colos.

Pourtant si je lis la revue de presse que nous réalisons à l'UNAT, à lire ces articles nous parlons trop souvent de déclin et de coûts élevés, trop élevés, des séjours. Nous sommes comme une compagnie aérienne qui ne communiquerait qu'à destination de ceux qui sont phobiques en avion (« Allons, n'ayez pas peur, venez vous envolés avec nous »). Cet été après la diffusion d'un sondage qui devait valoriser les colos mais qui a permis à une partie de la presse de ne diffuser que ces aspects les plus négatifs, l'un d'entre vous m'a appelé et m'a dit « c'est un peu comme si les constructeurs automobiles faisaient une campagne de presse en indiquant proposer de superbes modèles mais en même temps très polluants ». Et oui c'est ce que nous faisons nous donnons le bâton pour nous faire battre et visiblement nous aimons cela car cela fait un moment que ça dure. Et comme certains médias adorent les marronniers, je pense que dans cinq ans nous aurons encore droit à des articles et reportages sur « La fin des colos », « Les colos sont trop chères », « Faut-il avoir confiance dans les animateurs ? », etc.

Le pire n'étant pas que les médias diffusent ces stéréotypes, mais qu'ils soient alimentés par nous, oui par nous, par des personnes présentes dans cette salle. Cet été, j'ai passé beaucoup de temps à refuser de participer à des articles ou reportages dont l'angle était le déclin des colos. Ou plutôt quand je disais au journaliste « je ne suis pas d'accord avec

Patrick DROUET

Président de la commission vacances enfants-ados de l'UNAT Nationale, Président de l'UNAT Ile-de-France, Vice-Président de l'OVLEJ, Directeur général d'Aludéo



“

Si je lis la revue de presse que nous réalisons à l'UNAT, à lire ces articles nous parlons trop souvent de déclin et de coûts élevés, trop élevés, des séjours. Nous sommes comme une compagnie aérienne qui ne communiquerait qu'à destination de ceux qui sont phobiques en avion (« Allons, n'ayez pas peur, venez vous envolés avec nous »).

Patrick DROUET

”

ce positionnement et si vous m'interviewez, j'expliquerais un autre point de vue », dans 9 cas sur 10 ils raccrochaient. Ainsi j'ai lu cet été dans le quotidien le Monde une vision des colos que je ne partage pas et qui me semble au mieux être une méconnaissance du sujet. Mais puisque je ne suis visiblement pas content, en quoi mon analyse est juste, et qu'est ce qui me permet d'ainsi exprimer mon courroux.

D'abord, je voudrais indiquer que dans l'immense majorité des cas, les personnes interviewées tiennent un discours sur le mode de « c'était mieux avant ». C'était donc un temps merveilleux que celui des colonies qui duraient un mois, sans smartphone ni Internet, ces colos dirigées par des instituteurs qui appliquaient pour une grande partie d'entre eux une approche éducative de type scolaire. Elles étaient fantastiques ces colonies sans aucune activité sportive, qui n'étaient jamais consommatrices. Ah ces dortoirs de 16 lits avec le box de l'animateur qui contrôlait toutes les lumières ! Ah ces douches collectives et ces baignades par paquet de 40 au sifflet, car ô bonheur il y avait des colos de 1 000, 1 200 enfants. Et puis nous n'avions aucun choix, le départ avec la mairie de notre ville c'était toujours St Hilaire-de-Riez. Aurions-nous aimé, malheureux, visiter d'autres régions en France, mais non chaque année retour en Vendée ! Et parfois notre comité d'entreprise ne nous laissait aucun choix ni sur la destination, ni même sur la possibilité de partir avec notre frère ou notre sœur, et je ne parle même pas de partir avec un copain qu'on s'était fait l'année d'avant. Et non, le CE savait quel était notre bien, nous irions faire des grand jeux à Bourgneuf dans la Creuse pendant un mois.



Il y a dans cette salle des professionnels et des militants qui défendent une vision moderne de la colo en 2016, qui sont présents et efficaces sur les réseaux sociaux comme sur les temps de préparation de séjours avec leurs équipes pédagogiques, mais les avez-vous entendus cet été ? Est-ce que l'article du Monde parlait d'eux ? Qui communique sur ces nouvelles formes de mobilité, sur l'appartenance à une forme de citoyenneté européenne, sur l'essor des courts séjours, sur l'importance positive d'Instagram dans la perception d'une imagerie idéalisée de nos colos ?

Patrick DROUET



Si les personnes interviewées tiennent ce discours c'est aussi, il faut bien l'avouer, parce que pour beaucoup d'entre elles, il y a bien longtemps qu'elles n'ont pas mis les pieds dans une colo du XXI^{ème} siècle. Elles ne parlent pas du présent, elles parlent d'un passé, plus ou moins mythifié. Et c'est très rare qu'elles parlent de l'avenir. Il y a dans cette salle des professionnels et des militants qui défendent une vision moderne de la colo en 2016, qui sont présents et efficaces sur les réseaux sociaux comme sur les temps de préparation de séjours avec leurs équipes pédagogiques, mais les avez-vous entendus cet été ? Est-ce que l'article du Monde parlait d'eux ? Qui communique sur ces nouvelles formes de mobilité, sur l'appartenance à une forme de citoyenneté européenne, sur l'essor des courts séjours, sur l'importance positive d'Instagram dans la perception d'une imagerie idéalisée de nos colos ? Il ne s'agit pas d'opposer les déclinistes et les utopistes, encore qu'en cette période préélectorale ce n'est jamais inutile de savoir quelle vision chacun d'entre nous porte sur la société, et comment à titre professionnel ou de citoyen engagé il fait lui-même société. Collectivement, en se réunissant aujourd'hui nous agissons en tant que citoyen s'intéressant à un secteur, nous avons donc individuellement une vision politique mais avons-nous une stratégie ? Parler du déclin ou parler du renouveau. Mais à quel renouveau fais-je référence ?

Comme souvent quand on veut exprimer un point de vue sur un secteur dans lequel toutes les personnes présentes dans la salle se sont elles-mêmes forgées leur propre opinion, il peut être pertinent de faire un pas de côté.

Je vous propose donc de parler du vin. Oui, oui du vin. Avant, le vin était un produit de consommation courante et journalière.

Il a une histoire qui se confond avec :

• l'expansion des idées politiques

La domination de l'empire romain se fait aussi avec une logique de monopole économique, et il est alors interdit de planter des vignes dans les terres conquises, de même que d'importer du vin dans la péninsule.

• Puis, des idées religieuses : les bénédictins font du vin blanc qualitatif un succès commercial (le Chablis) puis les cisterciens (d'abord en Bourgogne) élaborent un vin selon l'étude des « climats » typiques de chaque parcelle, ce qui permet de garantir un vin de qualité constante. Le pinot était considéré comme un cépage noble contrairement au gamay.

• Des produits pour les pauvres et d'autres pour les riches et une production qui rapporte beaucoup d'argent aux propriétaires des vignes que sont les nobles et les ecclésiastiques, avec déjà des mesures protectionnistes mises en place entre duchés, ou royaumes.

Les Italiens ont les premiers créé une culture autour du vin, mais ce sont les Anglais et les Hollandais qui en ont fait un succès économique pendant que les Français créaient des symboles : une seule ville au monde est synonyme de vin, c'est Bordeaux. Et la Champagne ne signifie plus une région pauvre mais un vin pétillant associé à la fête et à la réussite.

Mais fin XIX^{ème} - début XX^{ème} siècle, les professionnels du vin subissent coup sur coup le phylloxéra et la Première Guerre mondiale. Le déclin de la viticulture et la disparition programmée des viticulteurs alimentent les propos dans les salons français. Après-guerre, la concurrence devient européenne puis mondiale (le pays qui investit le plus dans de nouveaux vignobles actuellement est la Chine), et les campagnes de santé publique proclament la nécessité de réduire la consommation de vin. Les vignobles ont souffert et les viticulteurs ont eu le sentiment d'une descente aux enfers. Sentiment similaire à celui que certains organisateurs expriment aujourd'hui, comme on a pu l'entendre lors de la dernière réunion de bilan du secteur organisée en septembre 2016 par l'UNAT.

Ce qui va permettre aux viticulteurs français de subsister c'est l'alliance entre les pouvoirs publics et les coalitions professionnelles (les syndicats viticoles sont autorisés en 1878 soit cinq ans avant ceux des ouvriers). Les professionnels s'unissent, et sont soutenus par l'Etat, en créant les AOC, les confréries, les routes touristiques dans les vignobles puis les classements. Certes, les vins de Bordeaux ont engendré des groupes de taille mondiale, mais cette politique a aussi permis de maintenir l'exploitation de petits artisans, voir de sortir de l'oubli certains vignobles alors oubliés. Ainsi en 1973, un vin dit de pays est reconnu, c'est le viognier de l'Ardèche. Ces syndicats professionnels diffusent qu'il faut accepter l'évolution des techniques de marketing, et l'industrialisation d'une partie de la fabrication et de la commercialisation, y compris par l'acquisition de terres sur d'autres continents.

Breve histoire du vin...

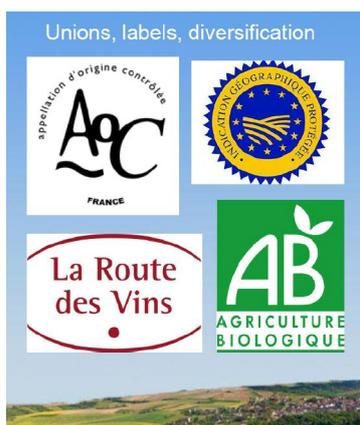


“

Qu'ont donc fait les producteurs de vins face à ces volumes qui ont fortement baissé, à ces remises en cause de la consommation comme danger sanitaire et à cette concurrence accrue ? Ils ont augmentés en qualité. Ils ont diversifiés leur approches (vins bio, nouvelles étiquettes, contenants différents) et ce, pour tous les tarifs possibles. Enfin, ils ont changé leur communication.

Patrick DROUET

”



Qu'ont donc fait les producteurs de vins face à ces volumes qui ont fortement baissé, à ces remises en cause de la consommation comme danger sanitaire et à cette concurrence accrue ? Ils ont augmentés en qualité. Ils ont diversifiés leur approches (vins bio, nouvelles étiquettes, contenants différents) et ce, pour tous les tarifs possibles. Vous pouvez acheter une bouteille à 3 € comme une bouteille à 3 000 € et ce sans être un spécialiste. Ils ont mis en place un système qui permet aux gros industriels de vendre du vin en grande quantité, mais les petits artisans gardent leurs places et leurs circuits de distribution. Enfin ils ont changé leur communication, désormais boire du vin, c'est culturellement positif. Cela fait de vous un homme ou une femme de goût, et pour ceux qui ne sont pas éduqués au goût, le vin se vend comme un produit festif. Boire un verre avec des amis, c'est l'assurance d'une soirée pleine de rires et de plaisir, mais attention Sam conduit ! Le gros rouge qui tâche servi à table à tous les repas est devenu une bonne bouteille à partager de temps en temps avec des amis.

Nous aussi nous faisons dans le gros volume. La durée longue et unique, le produit obligatoire. Mais ce modèle-là ne correspond plus aux attentes des enfants, ni de leurs parents. Et l'exemple des viticulteurs prouve que quand des hommes et des femmes savent réagir et créer des perspectives, toute activité même la plus menacée peut perdurer.

Nous devons faire avec des injonctions externes et internes : mettre les centres aux normes, avoir des activités attractives, être en effectif plus réduit, proposer des durées plus courtes, pouvoir changer de lieu de séjour à sa guise, et toujours être moins cher, faire plus avec moins ; proposer sans cesse des nouveautés, communiquer avec les parents tout le temps, répondre aux appels d'offres des communes du moins celles qui y croient encore, s'adapter à la création de la commission des marchés dans les comités d'entreprise et au discours sur le fait que financer les séjours des familles c'est tout aussi bien puisque cela permet aux enfants de partir, faisant ainsi fi de tout l'apport d'un séjour qui émancipe et autonomise. On ne se construit pas de la même manière avec ou sans ses parents et, malheureusement, une partie de la population n'a pas les moyens de partir en vacances. Pour un enfant, c'est la double peine. Pauvres de nous, ceux qui finançaient nos activités diminuent ou suppriment leur budget, alors que faire ? Comme les viticulteurs, il nous faut affronter des vents contraires, une remise en cause de nos pratiques et même un doute sur le danger de nous confier des enfants. Que dire donc ?

D'abord on doit accepter qu'il n'y aura plus les volumes d'enfants partis comme « avant ». Si on compare des enfants qui partaient de 6 à 15 ans tous les étés dans la colo de la ville avec des enfants qui partent désormais à un âge plus tardif et qui ne partiront sans doute que 2 ou 3 fois dans leur jeunesse en colo, c'est sûr les statistiques seront en notre défaveur. Mais comme le vin, il vaut mieux moins de colos mais des colos de qualité que plus de colos du tout. A ces journalistes qui vous parlent de diminution, il faut savoir distinguer baisse de l'activité et mutation sociétale, évolution des pratiques de vacances des Français. L'OVLEJ l'a prouvé, 40 % d'une classe d'âge est partie en colo. Un enfant sur deux aura découvert cela, mais

oui certains n'auront fait qu'un seul départ et d'autres plusieurs. C'est la grande différence avec les décennies précédentes. Arrêtons de communiquer sur la diminution, et parlons d'évolution des pratiques, ils sont tout aussi nombreux mais ils partent moins souvent.

Ensuite, il y a notre capacité à diffuser sur nos atouts (et non nos faiblesses). C'est à nous de bâtir un modèle rénové, avec moins de colos mais avec des colos de qualité. Et aujourd'hui, il y a dans cette salle des exemples remarquables de réussites : Toulouse et Wakanga, Temps Jeunes et LPM, Odcvl et l'Ucpa, le Maison de Courcelles et Viva, les appels à projets GénérationCampColo, l'inclusion, l'implication dans la vie locale, l'Outre-mer. Sachons parler de nos réussites. Les actes de ces cinq années de colloque en sont remplis. Il y a des colos pour tous les prix, et pour tous les goûts. Il y a des petits artisans et des grands groupes. Chacun trouvera son bonheur.

La question financière est préoccupante. Il faut enrayer le désengagement des prescripteurs (comités d'entreprise, communes et Caisses d'allocations familiales). Les aides accordées aux familles pour le départ de leurs enfants sont indispensables. Si les trois grands financeurs des séjours se désengagent, très peu de familles auront les moyens d'envoyer leurs enfants en colonies de vacances. La pré-étude économique¹ montre que les organisateurs maintiennent des tarifs bas en rognant sur leurs marges. Le pourront-ils longtemps ?

Le thème de ce colloque « mutualiser et coopérer » veut sensibiliser la profession à la coopération. Le protectionnisme de certains acteurs est mortifère pour le secteur. Il faudra peut-être créer un syndicat professionnel fédérant tous les organisateurs, pour communiquer à l'échelle nationale, notamment à destination des trois principaux financeurs.

Il convient de ne pas oublier de s'adresser aux jeunes, de façon positive, pour leur donner envie de partir. La pratique d'activités et le sentiment de liberté sont deux moteurs forts pour les enfants et les adolescents. Les colonies de vacances, c'est aussi pour eux découvrir le monde, aller au soleil, faire la fête, se faire des copains et des souvenirs impérissables.

Il nous faut donc mutualiser des moyens pour faire des colos 2017, un Grand Cru à apprécier sans modération.



C'est à nous de bâtir un modèle rénové, avec moins de colos mais avec des colos de qualité. Nous devons médiatiser nos atouts [...] et mutualiser des moyens pour faire des colos 2017, un Grand Cru à apprécier sans modération.

Patrick DROUET



¹ Rapport final de la « Pré-étude économique sur le secteur des colonies de vacances », réalisée entre novembre 2015 et février 2016 à la demande de la DJEPVA.

Conférence : La co-éducation comme vecteur de développement

Olivier PRÉVÔT

Maître de Conférences en sciences de l'éducation, Université Bourgogne Franche-Comté



En propos liminaires de mon intervention, il convient de rappeler les questions que posent les colonies de vacances dans notre monde moderne. Quelle place peuvent-elles ou doivent-elles prendre dans les politiques territoriales ? Les vacances constituent-elles un enjeu sociétal, dans un contexte social et économique difficile ?

L'image des colos n'est pas excellente. Le terme de « colonie » est vecteur, en lui-même, d'une connotation négative, lorsque l'on n'en connaît pas l'histoire. Ne faut-il pas s'interroger sur l'objectif à atteindre quand il est question de colonies de vacances ? Il faut expliquer et obtenir, si ce n'est une adhésion, au moins une neutralité bienveillante à leur égard. Pour dynamiser ce secteur, encore faut-il communiquer en conservant le cœur de l'enjeu et en sachant ce que suggère le mot colos : est-ce une prestation de service ? une activité de loisir ? un enjeu sociétal ? Une réflexion sur les termes et leur écho dans la population n'est sans doute pas inutile. Vous l'avez compris, je vais défendre ici l'idée que les colos trouveront leur place si elles démontrent de leur utilité éducative et sociale.

Lors de mon intervention, je tenterai d'identifier les problèmes qui se posent aux acteurs éducatifs pour ensuite tenter d'identifier quelle peut être la place des vacances et des colonies de vacances. Plus largement, quelle est la place réservée au tiers éducatif, à l'éducation populaire et au temps libre dans l'action publique sociale et éducative ? Quelle place les collectivités accordent-elles aux colonies de vacances ? Ce n'est pas seulement les colos, mais l'intervention collective extrascolaire qui est de moins en moins soutenue. Si les mondes éducatif / scolaire, familial et de l'éducation populaire sont à rapprocher, le combat se situe au niveau des moyens dévolus à l'intervention éducative et sociale préventive, parce que je pense que les colos se situent dans ce champ : la prévention. Le curatif, bien que malheureusement nécessaire, est largement doté mais ne parvient pas à juguler les problèmes.

A cet égard, l'exemple des familles soutenues dans le cadre de la protection de l'enfance est significatif. Avec un budget non extensible, les services de la protection enfance s'adressent de plus en plus aux familles qui présentent les difficultés les plus lourdes et les situations les plus complexes. Faute de moyens, le nombre des familles qui ont simplement besoin d'un étayage éducatif diminue. Ne restent essentiellement dans les dispositifs les familles soumises à des violences physiques et morales fortes, et dans lesquelles les pathologies sociales sont importantes. Intervenir en amont des difficultés, offrir un cadre éducatif et social propice au bien-être et au développement me paraît être l'enjeu. Nous devons donc construire un nouveau pacte socio-éducatif.

Le changement sociétal à l'œuvre depuis le début de la crise,

en 2007 – 2008, apporte un nouveau lot de difficultés sociales. Mais sommes-nous en crise, ce qui supposerait que nous revenions à une situation identique lorsqu'elle cessera, ou sommes-nous entrés dans une nouvelle période ? Pour ma part, je pense préférable de construire et se projeter. Pour cela il nous faut repenser la société.

Pourquoi parler de co-éducation lorsque l'on aborde la question des colos ? Le postulat posé pour aborder cette question est de considérer les colos pour leur utilité éducative et sociale.

L'éducation est, par nature, partagée entre parents, école et acteurs du temps libre. Pourtant, les coopérations entre ces trois acteurs sont extrêmement rares. La France connaît un paradoxe inouï : elle exige de la cohésion sociale de la part de la population alors même que les professionnels ne la pratiquent pas eux-mêmes. Ce caractère prescriptif n'est pas admissible. Les professionnels, les acteurs, les militants doivent réfléchir à la façon dont ils dénoncent les pratiques de nos concitoyens sans analyser les leurs.

Les parents, les animateurs, les enseignants sont tous en difficultés. Chacun impute la responsabilité de cet échec à l'autre. Un peu d'humilité est nécessaire pour construire, ensemble, des solutions communes qui ne peuvent pas être trouvées et élaborées séparément.

L'éducation compensatoire, qui consiste à renforcer l'attention autour d'un enfant pour qu'il réussisse mieux, a montré ses limites. Lorsque le milieu d'appartenance n'est pas partie prenante de l'action engagée, il n'est pas possible de conserver à long terme les bénéfices de l'action. Des études américaines et internationales l'ont démontré depuis les années 60 : si l'enfant progresse dans un cadre renforcé, le retour dans son milieu naturel l'amène à régresser. L'éducation compensatoire, est donc vouée à l'échec si elle n'associe pas et ne recueille pas l'adhésion des familles. Il en va de même pour les colonies de vacances, si elles veulent assurer un rôle éducatif et social important et efficace.

Si les acteurs peuvent être volontaristes, ce sont les parents qui permettent ou non l'accès aux colos. Les enfants d'aujourd'hui sont prescripteurs et les parents hésitent à leur imposer des choix. Les enfants sont inquiets d'un premier départ. En revanche, s'ils tentent une première expérience et que celle-ci est positive, les enfants accepteront de repartir. Notre société doit créer les conditions de l'expérimentation et du premier départ, multiplier les possibilités de tenter des expériences nouvelles et considérer positivement l'échec. J'ai vu une interview d'une personne touchée par un handicap où elle disait « dans la vie, on réussit ou on apprend ». Belle formule, juste pour peu que l'échec ne soit pas destructeur.

En France, trois mondes, désireux de réussir auprès des enfants et de les rendre heureux, épanouis et capables de mener une vie d'adulte, cohabitent plus qu'ils ne co-construisent : l'éducation familiale et parentale / l'éducation scolaire / l'éducation populaire et du temps libre.

L'éducation familiale

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, mais ils ne sont pas les seuls. En France, les pouvoirs publics



En France, trois mondes, désireux de réussir auprès des enfants et de les rendre heureux, épanouis et capables de mener une vie d'adulte, cohabitent plus qu'ils ne co-construisent : l'éducation familiale et parentale / l'éducation scolaire / l'éducation populaire et du temps libre.

Olivier PRÉVÔT



consacrent énormément de moyens pour l'éducation. C'est un des pays au monde dans lequel les moyens pour l'école, les crèches, les sports, la culture, etc. sont les plus importants, rapportés au nombre d'habitants.

L'éducation relève à la fois de la sphère privée et publique. Depuis les lois Ferry, l'obligation d'instruction concerne tous les enfants. Les parents ont la responsabilité d'éduquer leurs enfants et s'appuient sur des instruments, comme l'école. La loi leur confère le rôle de chef d'orchestre de l'éducation de leurs enfants. Mais la réalité est différente : les parents ont rarement leur mot à dire sur les méthodes et les programmes enseignés à l'école ou les activités proposées en colonies de vacances. Au mieux ils sont spectateurs et paient la place pour acheter le droit d'entrée. Pour que les parents adhèrent aux colos, il faut les associer et travailler avec eux.

Un autre aspect doit être pris en considération. Les formes et les configurations familiales évoluent de façon très forte. Avec les familles monoparentales (20 à 25 %) et recomposées (7 à 9 %), les pratiques changent : les parents se partagent la présence des enfants pour les week-ends et les vacances. Un parent rechigne à envoyer ses enfants en colonies de vacances pendant la période, parfois courte, où l'enfant est avec lui.

Les parents sont souvent démunis. L'intervention collective des colos peut devenir un outil de répit ou de suppléance pour des familles en difficultés. Dans la situation éducative, le parent est d'autant plus présent avec son enfant dans de bonnes conditions, qu'il a des solutions pour souffler et prendre du temps pour lui. Dans une famille monoparentale, les temps pour respirer sont rares et les colonies de vacances peuvent être un moyen de s'accorder une respiration, pour les parents comme pour les enfants. Ce peut être un axe de réflexion pour réunir des politiques différentes, celle du soutien à la parentalité et celle des colonies de vacances envisagées comme soutien à la parentalité.

La réflexion sur les colonies de vacances peut faire émerger de nouveaux dispositifs de soutien à la parentalité au-delà de la vision française parfois réductrice du soutien à la fonction parentale. Ce n'est pas seulement le soutien aux fonctions éducatives parentales (aider les parents à être parents), mais plus largement tout ce qui concourt à aider les parents dans leurs fonctions parentales. Le parent peut s'appuyer sur une offre diversifiée : l'école pour la scolarité et les colos, pour l'éducation à la socialisation.

L'éducation scolaire

Le système français est remarquable en ce qu'il propose un système d'instruction et d'éducation, gratuit pour tous les enfants entre 3 et 16 ans. Il est pourtant très inégalitaire. Pour une majorité de nos concitoyens, l'école est perçue comme le principal (parfois le seul) espace éducatif véritable.

Si l'école est bien entendu essentielle et structurante, l'éducation n'est pas que l'école. Sur une année pleine, l'enfant passe moins de 20 % de son temps éveillé en classe. L'école est inégalitaire, mais pas seulement elle : c'est la société tout entière et le monde qui sont pétris d'inégalités. Penser que seule l'école peut lutter contre les inégalités est une absurdité. Il faut réhabiliter l'espace du temps libre de l'enfant (80 % de son temps éveillé) parce que



L'éducation n'est pas que l'école. [...] Il faut réhabiliter l'espace du temps libre de l'enfant (80 % de son temps éveillé) parce que beaucoup de choses se jouent à ce moment-là : l'isolement, les mauvaises fréquentations, etc. Face à cette réalité, l'écart gigantesque de financement entre le budget scolaire et le budget extrascolaire est incompréhensible.

Olivier PRÉVÔT



beaucoup de choses se jouent dans ces temps-là : l'isolement, les mauvaises fréquentations, etc. Face à cette réalité, l'écart gigantesque de financement entre le budget dévolu à l'éducation nationale et le budget consacré à l'éducation non formelle extrascolaire est incompréhensible. Incompréhensible aussi l'écart entre les équipements de proximité et les colonies de vacances, l'écart entre les qualifications et la durée de formation des enseignants (5/6 ans) et celle des animateurs (3 semaines). Il faut réhabiliter la formation professionnelle des animateurs. Ces écarts, qui résultent de choix politiques, sont payés par les enfants ; c'est un enjeu de société, dans l'intérêt des enfants et des familles, et du pays tout entier.

Il y a une surdétermination de l'influence de l'école sur l'éducation des enfants et par conséquent, une sous-estimation de l'influence du temps libre sur le développement de l'enfant.

Les parents ne sont pas formés non plus, alors qu'il y a des habiletés éducatives à acquérir. En Belgique, un système propose du baby-sitting aux futurs parents, ce qui leur permet de « s'essayer » sur des enfants qui ne sont pas les leurs. Ils développent des habiletés éducatives, parentales, relationnelles plus performantes qui leur serviront lorsqu'ils seront parents. C'est de l'obscurantisme de refuser l'idée d'apprendre à être parents et de refuser d'apprendre les uns des autres, parents/enseignants/éducateurs.

L'éducation populaire, le tiers éducatif et le temps libre

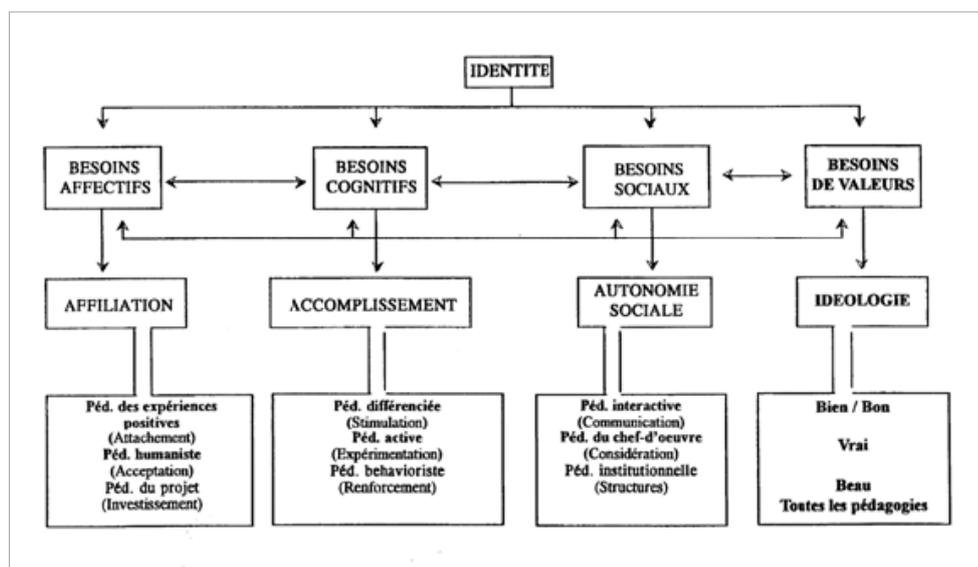
Avec plus de 80 % du temps éveillé des enfants hors la classe, la place de ce secteur devrait être fortement reconsidérée.

Le secteur de l'éducation populaire et du tiers éducatif reste un secteur fragile, dont l'utilité éducative et sociale peine à être démontré. Il faut continuer à expliquer en quoi est-ce utile. C'est fondamentalement important, malgré l'évolution continue vers l'offre de services et la fragilisation du militantisme associatif. Il faut accompagner les jeunes pour contrer la logique de la prestation de service et défendre l'intérêt général. L'activité doit être un moyen et non une fin.



L'objectif est de mieux répondre aux besoins des enfants. Il est nécessaire de se centrer sur leurs besoins fondamentaux, parmi lesquels cinq peuvent être mis en exergue : les besoins de protection et de soins, les besoins affectifs, les besoins cognitifs, les besoins sociaux et les besoins de valeurs. Il est évident qu'aucun milieu éducatif ne peut à lui seul répondre à l'ensemble de ces besoins.

Olivier PRÉVÔT



² Pourtois J.-P., Desmet H., L'éducation postmoderne, PUF, Paris, 2004 (4e éd.)

Sortir des politiques en « silos »

L'objectif est de mieux répondre aux besoins des enfants. Il est nécessaire de se centrer sur leurs besoins fondamentaux, parmi lesquels cinq peuvent être mis en exergue : les besoins de protection et de soins, les besoins affectifs, les besoins cognitifs, les besoins sociaux et les besoins de valeurs. Il est évident qu'aucun milieu éducatif ne peut à lui seul répondre à l'ensemble de ces besoins. Dans le contexte actuel, le besoin de valeurs qui a été largement occulté ces dernières années doit être évoqué, principalement par la confrontation de points de vue faire émerger une réflexion collective.

Il est essentiel de repenser le soutien à la parentalité. La politique publique de l'éducation est obligatoirement transversale. Ne faut-il pas lier éducation nationale et éducation populaire par la formation et l'échange entre les secteurs ? Ne faut-il pas exiger des enseignants le diplôme d'animateur, comme se fut le cas durant des années ? Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ils ont besoin d'autres acteurs éducatifs pour répondre aux besoins de leurs enfants. Le soutien à la parentalité ne doit pas être réduit au soutien aux fonctions éducatives parentales. L'ensemble des ressources éducatives présentes sur un territoire concourt potentiellement à aider les parents dans leur rôle de parent. Quand les colos permettent de répondre à un ou plusieurs des besoins fondamentaux de l'enfant, elles concourent à soutenir les parents dans leur fonction.

Plusieurs propositions peuvent être émises pour lancer le débat :

- Il faut rapprocher plus encore éducation familiale, éducation scolaire et éducation populaire au sein des projets éducatifs de territoire (PEDT) en les rendant obligatoires (actuellement la loi les considère comme facultatif) dans des cadres qui contraignent les acteurs à travailler ensemble.
- Il faut équilibrer les financements entre les activités périscolaires et extrascolaires en préservant et en soutenant les aides aux vacances collectives de longue durée en complément des activités de proximité. Il est important que les pouvoirs publics rectifient la destination des financements et cadrent nationalement leurs modalités de soutien financier.
- Il faut repenser le soutien à la parentalité, comme un enjeu de démocratie, en considérant que toute action éducative, sociale ou de santé y concourt, y compris les colos.
- Il faut former les acteurs éducatifs ensemble afin qu'ils aient une pleine connaissance des partenaires issus des autres milieux que le leur.
- Il faut privilégier l'intervention précoce et la prévention.

Les colos, pour être soutenues, doivent être intégrées dans une politique sociale et éducative cohérente. Les collectivités, communes, départements, ministère de l'Éducation nationale, caisses d'allocations familiales doivent co-construire des projets éducatifs de territoire partout sur le territoire.

Le temps libre doit être considéré comme un espace nécessitant une intervention massive des pouvoirs publics. Les colonies de vacances, outil de prévention remarquable, doivent être considérées comme un moyen pertinent et efficace pour répondre aux besoins de l'enfant et à son insertion sociale.



Le temps libre doit être considéré comme un espace nécessitant une intervention massive des pouvoirs publics. Les colonies de vacances, outil de prévention remarquable, doivent être considérées comme un moyen pertinent et efficace pour répondre aux besoins de l'enfant et à son intégration sociale.

Olivier PRÉVÔT





La mutualisation dans le secteur des colos : une nécessité et des réussites

Table ronde animée par :

Louise FÉNELON MICHON

Directrice du projet éducatif, de la production et du développement, Vacances Voyages Loisirs (VVL)

Avec la participation de :

Virginie LANLO

Représentante de l'Association des Maires de France (AMF), Maire adjoint déléguée à l'Education à Meudon,

Catherine LE POIZAT

Membre de la Commission permanente de l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV),

Laëtitia VIPARD

Conseillère technique jeunesse-parentalité, Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF)

Et les témoignages de :

Patrick DAUDET

Maire adjoint de Gentilly, délégations : aménagement, renouvellement urbain, projet éducatif local, temps de l'enfant, administration patrimoine bâti

Benoît ENGEL

Directeur des ASC, Comité central d'entreprise de l'UES Véolia Eau - Générale des Eaux,

Marie PIQUÉ

Vice-Présidente en charge des Solidarités, des services publics, de la vie associative et du logement, Région Occitanie

Louise FÉNELON-MICHON

Patrick Drouet a introduit le colloque ce matin en évoquant un climat morose, des activités baissières, des diminutions des financements, une communication dévalorisante. Cette table ronde sera le pendant de son propos. Elle est consacrée aux réussites du secteur et aux gens passionnés et motivés qui font tant pour lui et les enfants.

Les freins au départ sont financiers, sociaux, culturels et culturels. Des acteurs inventent des leviers pour débloquer les situations. Nous allons vous montrer les réussites dans la mutualisation, passage obligatoire pour poursuivre l'aventure. Pour mieux mutualiser, sachons la définir ensemble. Voici la définition qui paraît optimale : « La mutualisation est le partage par des individus ou groupes d'individus de biens, d'équipements, de moyens de transports ou de services pour optimiser l'accès à ces ressources et leur rentabilité. » La mutualisation augmente la qualité, réduit les coûts ou les partage, réduit les prix et rend de plus en plus accessibles les biens et services.

Notre secteur a déjà su se saisir de ces opportunités. Nous mutualisons des équipements, des centres de vacances, des transports en car, des outils pédagogiques ; nous utilisons les mêmes plateformes de départ en car dans les grandes villes ; nous recourons au co-remplissage de séjours en utilisant les expertises particulières de chacun, linguistiques, sportives, etc. Nos collaborations limitent les démarches administratives ; nous regroupons nos achats et mutualisons nos énergies pour faire avancer notre secteur. L'enjeu aujourd'hui est de poursuivre ces actions et de les développer ; il s'agit d'innover et de dynamiser nos modes de coopération.

Qu'est-ce que l'Association des maires de France (AMF), Virginie Lanlo ?

Virginie LANLO, AMF

L'Association des maires de France regroupe l'ensemble des communes du territoire, quelles que soient les étiquettes politiques. Différentes commissions travaillent en son sein sur divers sujets d'importance nationale : éducation, tourisme, finances, etc. Elle est un lieu d'échanges sur les pratiques, sur les expériences mises en place dans les communes. Nous sommes forces de propositions et de suggestions pour faire avancer nos territoires.

Louise FÉNELON-MICHON

Vous êtes membre de la commission Education. De quels sujets traitez-vous ?

Virginie LANLO, AMF

Nous reprenons les sujets d'actualité qui intéressent les maires. Sur les quatre dernières années, nous avons beaucoup travaillé sur les rythmes scolaires et la refondation de l'école,

mais également sur toutes les questions de l'accueil des enfants atteints de handicap à l'école et sur les temps péri et extrascolaire. Nous travaillons en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Jeunesse et des Sports, la Caisse nationale d'allocations familiales et l'Association des Directeurs de l'éducation des villes (ANDEV).

Louise FÉNELON-MICHON

Sur les territoires, le projet éducatif de territoire (PEDT) peut servir la co-éducation. En quoi les travaux de votre commission peuvent-ils soutenir les colos et l'apprentissage au « partir », pour les classes de découvertes par exemple ?

Virginie LANLO, AMF

Dans le cadre de la refondation de l'école, le rôle des collectivités a été modifié, notamment en ce qui concerne la manière d'aborder l'éducatif et de prendre en considération ces 80 % du temps éveillé de l'enfant hors classe. Les PEDT concernent aujourd'hui 80 % des villes. Quand ils ont été mis en place il y a trois ans, c'était très souvent pour obtenir des subventions de la part de l'Etat et de la CNAF. Aujourd'hui, la refonte des rythmes scolaires n'est plus un sujet en tant que tel. Nous devons être en capacité de mettre en œuvre et d'assurer une prise en charge qualitative des enfants sur les temps péri et extrascolaires. Les relations entre les enseignants, les acteurs du péri et de l'extrascolaire, les collectivités et les familles ont évolué. Les collectivités sont obligées de mettre tous ces acteurs autour de la même table pour faire évoluer les pratiques. Après trois ans, ces mondes se côtoient et se connaissent mieux. Des partenariats deviennent possibles entre éducatif et péri-éducatif. Les PEDT de demain seront extrêmement qualitatifs. A l'instigation du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, une prise de conscience sur le rôle et les missions de l'animateur s'opère. Leur mise en valeur doit pouvoir réhabiliter cet accompagnement des enfants dans le regard des parents et auprès des enseignants. Les collectivités doivent montrer que les adultes qui encadrent les enfants sont des adultes de qualité. Nous travaillons à l'amélioration et à la reconnaissance des formations, notamment en prenant en compte les acquis des uns et des autres. Nous devons proposer une gamme variée de prise en charge extrascolaire : activités de proximité, mini séjours, colonies de vacances. C'est un passage obligé pour redonner confiance aux parents et faire reconnaître le rôle éducatif et sociétal du péri-scolaire et extrascolaire.

Louise FÉNELON-MICHON

Quels sont les exemples de mutualisation concrets dont vous pouvez témoigner ?

Virginie LANLO, AMF

À Meudon (Hauts-de-Seine, Ile-de-France), nous mutualisons une formation commune entre les directeurs d'accueil de loisirs et les directeurs d'école. Nous favorisons les échanges entre ces deux mondes. Nous travaillons avec d'autres communes sur des projets communs pour des activités périscolaires et scolaires. Les enfants travaillent sur des thèmes avec un objectif de départ potentiel. Ce travail en parallèle respecte les objectifs de l'école, avec ses apprentissages et ses fondamentaux, et ceux du péri et de l'extrascolaire avec un environnement de loisirs et



Nous devons être en capacité de mettre en œuvre et d'assurer une prise en charge qualitative des enfants sur les temps péri et extrascolaires. Les relations entre les enseignants, les acteurs du péri et de l'extrascolaire, les collectivités et les familles ont évolué. Les collectivités sont obligées de mettre tous ces acteurs autour de la même table pour faire évoluer les pratiques.

Virginie LANLO



d'apprentissage de la vie en collectivité. Ces échanges sont évidemment à amplifier et sont des acquis pour la co-éducation de l'enfant.

Louise FÉNELON-MICHON

Patrick Daudet, vous venez en qualité de témoin à cette table ronde. Gentilly (Val-de-Marne, Ile-de-France) possède encore trois centres de vacances. Pourquoi la ville continue-t-elle de se battre pour le départ en vacances des enfants et comment s'y prend-elle ?

Patrick DAUDET, Mairie de Gentilly

C'est avant tout un choix politique. Gentilly est une ville jouxtant Paris, et les revenus moyens des foyers fiscaux de ses 17 000 habitants sont les 3^{èmes} plus faibles du département du Val-de-Marne. Le territoire compte, c'est une chance, 56 % logements sociaux.

Garder trois centres de vacances relève d'un choix politique, pour lequel il faut être convaincant, y compris au sein des exécutifs municipaux. Les raisons de ce choix sont claires. Gentilly a toujours autant d'enfants et de jeunes qui partent en colonies de vacances ou en classes de découvertes qu'il y a 20 ans. Même s'il y a moins de journées vacances que par le passé, la rentabilité sociale des centres de vacances est aujourd'hui la même qu'hier. La question des droits aux vacances doit être réinstallée dans la sphère politique nationale et réaffirmée dans le projet national de cohésion sociale. La réalité de la disparition des dotations, de la réforme des rythmes scolaires rend l'exercice périlleux. Dans ces conditions, maintenir 45 % du budget de la ville sur le secteur socio-éducatif tient de la gageure. Faire des économies serait facile en supprimant les classes de découvertes.

À cette équation, il n'y a pas de solution, sans les coopérations. La coopération doit se réaliser entre villes et avec des associations. Mais il faut aussi réinterroger le centre de vacances dans son lieu, sur son territoire et pouvoir le mettre en perspective avec la réforme des rythmes scolaires et la notion d'espaces publics, notamment en lien avec les opérations de rénovation urbaine menées dans les grands ensembles des années 1970.

Le centre de vacances de la ville, situé en Dordogne, acquis en 1948 et remis aux normes, est un bien public. Cet espace public ne doit-il pas être réexaminé sous l'angle de la rénovation d'un bien qui a bénéficié d'aides publiques à la pierre pour sa construction ? La communauté de communes d'Exudeil (Dordogne, Nouvelle-Aquitaine) réfléchit dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sur la réussite éducative et interroge sur l'utilité sociale du centre de vacances de la ville de Gentilly sur le territoire local. Répondre à la question impose de déterminer à qui incombe le financement, et de se mettre d'accord sur un partenariat.

La coopération avec d'autres villes en matière de compétences, de patrimoines et de ressources soulève un sujet fondamentalement politique. Cette activité doit rester dans les mains de la puissance publique et politique, et donc se poursuivre en associant les familles. Pour se préserver du danger de la marchandisation qui menace ce secteur, la ville de Gentilly a créé une association avec une délégation de service public.

Le PEDT de Gentilly intègre les vacances et les séjours des enfants. Un laboratoire coopératif d'actions et de recherches

“

La question des droits aux vacances doit être réinstallée dans la sphère politique nationale et réaffirmée dans le projet national de cohésion sociale. La réalité de la disparition des dotations, de la réforme des rythmes scolaires rend l'exercice périlleux.[...] À cette équation, il n'y a pas de solution, sans coopération entre villes et associations.

Patrick DAUDET

”



éducatives pour mener une évaluation partagée du PEDT avec l'ensemble des partenaires, de tous les secteurs éducatifs, péri et extrascolaires, les élus, le ministère, les familles. L'évaluation du PEDT portera sur la qualité et sur les processus analysés dans le temps, moins sur les quantités. La seule question valable est de savoir en quoi la vie des enfants a été améliorée par les propositions du PEDT.

Louise FÉNELON-MICHON

Catherine Le Poizat, qu'est-ce que l'ANDEV et quels sont les grands chantiers en cours ?

Catherine LE POIZAT, ANDEV

L'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV) est un réseau de professionnels (300 adhérents et 400 sympathisants) pour comprendre et partager, échanger, travailler ensemble. Nous travaillons avec l'Education nationale, les partenaires de l'éducation populaire ; nous animons des débats et sommes partie prenante dans les instances de formation pour amener la transformation des professionnels dans leurs pratiques.

Le Directeur de l'éducation des villes est un poste qui découle des lois de décentralisation. Il existe dans toutes les villes et est un partenaire sur le territoire communal, en lien avec les acteurs de l'éducation nationale.

Notre chantier principal est l'éducation partagée, pour prendre en compte les différents champs de l'éducation et soutenir les parents dans leur parentalité.

Le PEDT est un outil, encore insatisfaisant qui sera prochainement évalué. La deuxième génération sera un outil de collaboration des partenaires au micro-local pour faire évoluer les pratiques et changer les comportements, faire se connaître les gens, mettre en place des formations partagées et construire ensemble le vivre-ensemble et le faire-ensemble. Les séjours en vacances doivent être intégrés aux actions des prochains PEDT et nous y travaillerons avec les partenaires.

Louise FÉNELON-MICHON

Le départ et la vie en collectivité sont un vrai moyen du vivre-ensemble. La collectivité territoriale est un prescripteur important de séjours, mini séjours des centres de loisirs, colonies de vacances ou classes de découvertes. Quels sont les effets de passerelle autour de ces différents outils ?

Catherine LE POIZAT, ANDEV

Dans le contexte actuel des collectivités, il y a un véritable besoin de trouver de nouveaux repères. Les territoires bougent, des compétences sont transférées entre les collectivités. Les questions de fond sur les centres de vacances et les séjours doivent être inscrites à l'ordre du jour des débats des intercommunalités de façon plus systématique. Il serait peut être nécessaire de mieux accompagner les communes membres des intercommunalités sur ce thème, à la fois celles qui sont propriétaires d'équipement et celles qui ont sur leur territoire un équipement appartenant à une autre commune, pour qu'elles puissent coopérer sur un projet qui a du sens.

Nous nous interrogeons aussi largement sur les marchés publics. La question est de savoir quel est l'angle que veut privilégier la commune via sa politique éducative : le coût du séjour ou son contenu pédagogique ? L'éducation n'est pas une



Les questions de fond sur les centres de vacances et les séjours doivent être inscrites à l'ordre du jour des débats des intercommunalités de façon plus systématique. Il serait peut être nécessaire de mieux accompagner les communes membres des intercommunalités sur ce thème [...] pour qu'elles puissent coopérer sur un projet qui a du sens.

Catherine LE POIZAT





Louise FÉNELON-MICHON

marchandise. Nous apportons une réflexion sur le sens à donner à ces projets, la manière d'établir des relations avec les partenaires en préalable et de les traduire dans la rédaction des marchés et leur contenu. Nous accompagnons les directeurs de l'éducation des villes et leurs équipes pour rédiger leurs appels d'offres et nous proposons des outils pour les dépouiller.

Louise FÉNELON-MICHON

Voulez-vous nous faire partager quelques exemples de mutualisation portée par les membres de l'ANDEV ?

Catherine LE POIZAT, ANDEV

Beaucoup de villes mènent des mutualisations sur leur territoire, à travers des réseaux auxquels il est important que les collectivités participent. À Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis, Ile-de-France) par exemple, un centre de vacances pour enfants a été transformé pour lui donner une destination multiple et l'ouvrir aux adultes. Ce projet a été mené de concert avec la communauté d'agglomérations, en associant le territoire local dans lequel le centre se situe. Les choix politiques sont parfois difficiles à pérenniser et peuvent être remis en cause par de nouveaux personnels politiques.

L'ANDEV essaie de gérer la transition entre la théorie et la pratique, c'est-à-dire de mettre en synergie les acteurs dans une coopération de sens où sont pris en compte l'enfant et la famille. L'idée n'est pas de construire des espaces occupationnels d'oisiveté, mais de créer de véritables espaces sociétaux avec des enjeux de citoyenneté et de responsabilisation.

L'ANDEV fait une proposition, dans le cadre de son travail sur la refondation, qui porte sur l'école élémentaire et le collège, et intégrera peut-être demain le lycée et les classes suivantes. Une transformation profonde des programmes a été opérée, bien souvent sans se poser la question de ce qui est utile à l'enfant et à sa réussite éducative. Nous nous intéressons à la notion de parcours de l'enfant inscrite dans cette refondation. Les programmes doivent prendre en compte et autoriser l'enfant, le jeune et l'adolescent à suivre un parcours, qu'il soit citoyen, culturel, etc. C'est une porte d'entrée à réfléchir pour reconnaître dans ces parcours la notion de séjour ou de départ. Il pourrait être valorisé dans le parcours éducatif par une unité de valeur ou une prise en compte officielle. Il faut rendre obligatoires des coopérations pour que des passerelles s'établissent dans les habitudes de travail des acteurs des différents secteurs et forcent à l'interface entre le monde scolaire et le tiers éducatif.

Louise FÉNELON-MICHON

En illustration de ces propos, Benoît Engel, quelles sont vos initiatives en matière de mutualisations ?

Benoît ENGEL, CCE de l'UES Veolia Eau-Générale des Eaux

Dans les CCE, il faut une volonté politique pour maintenir du collectif au service du vivre-ensemble et de la rencontre des salariés. La vision collective des offres de vacances n'est pas toujours partagée et il faut souvent mener bataille, expliquer l'intérêt du collectif et le bénéfice pour les jeunes citoyens.

Quatre exemples de mutualisation pour illustrer cette table ronde :

▣ Nous partageons nos moyens en formateurs et techniques avec la Fédération des œuvres laïques Charente-Maritime pour organiser le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Le coût est ainsi réduit d'un tiers et, sur la formation en

elle-même, les contenus sont variés. Les jeunes viennent d'horizons différents et vivent un apprentissage de la vie, du travail, de la hiérarchie.

▣ Le CCE a organisé un séjour ski à destination des jeunes de La Réunion, réalisé en commun avec le CCE d'Air France pour un public différent. La mutualisation est intéressante pour réduire les coûts et mixer les populations de deux cultures différentes.

▣ Le CCE est propriétaire d'un grand centre de vacances (200 couchages) avec un centre équestre dans le Lot. Les collectivités territoriales du territoire d'implantation l'utilisent pour accueillir des jeunes à la journée qui intègrent les projets de nos colos. Par exemple, nous avons monté un projet théâtre dans la commune pendant la fête du village. La collectivité possède un bon nombre d'accueil de loisirs, mais ne possède pas de structure pour proposer un mini-camp. Nous avons élaboré un projet commun, pour que la collectivité puisse proposer à des jeunes du territoire des mini-camps autour du centre équestre. Le CCE voit l'occupation de son centre optimisée et a libéré des dates à des périodes hautes de l'été. La mutualisation suppose un gagnant – gagnant entre les partenaires.

▣ Enfin, le CCE a ouvert son organisation à cinq comités d'établissement d'autres branches de Veolia (propreté, par exemple) moins dotées par l'entreprise ce qui permet d'intégrer des enfants supplémentaires dans les séjours qu'il organise. Cette mutualisation augmente le nombre de séjours donc le choix pour tous les enfants, et diminue le coût des séjours.

La mutualisation suppose de se rencontrer, de partager et d'être, ensemble, acteurs de nos valeurs et de nos projets. Il faut être prêt à changer ses habitudes, son état d'esprit, laisser de la place et s'adapter aux modes de fonctionnement de l'autre. C'est un bel outil d'avenir pour que les colonies de vacances perdurent et que le regard change sur nos colonies de vacances.

Louise FÉNELON-MICHON

Merci pour ce témoignage. Laëtitia Vipard, quelle politique la CNAF mène-t-elle en termes d'accompagnement au départ en accueil collectif des mineurs ?

Laëtitia VIPARD, CNAF

La Caisse nationale des Allocations familiales est le réseau de toutes les caisses d'allocations familiales et constitue la branche famille de la sécurité sociale. Elles sont chargées de deux missions principales. La première est d'aider les familles dans la vie quotidienne et la seconde vise à la solidarité envers les plus fragiles. Pour remplir ces missions, elles disposent de deux leviers, d'une part les prestations familiales légales (aides au logement, RSA, allocations familiales) et d'autre part les politiques d'aide à destination des familles ou des équipements (aides financières ou action sociale).

Le soutien des CAF aux temps libres et aux vacances est historique. L'objectif premier est le soutien parentalité et la conciliation des différents temps de la vie de la famille ; un autre objectif fort est d'accompagner à l'accès à l'autonomie des jeunes et enfants.

L'enveloppe allouée aux départs en vacances est de 22 millions d'euros en 2015 pour les aides directes. En intégrant le coût des différents leviers sur lesquels les Caisses d'allocations familiales

“

La mutualisation suppose de se rencontrer, de partager et d'être, ensemble, acteurs de nos valeurs et de nos projets. Il faut être prêt à changer ses habitudes, son état d'esprit, laisser de la place et s'adapter aux modes de fonctionnement de l'autre. C'est un bel outil d'avenir pour que les colonies de vacances perdurent et que le regard change sur nos colonies de vacances.

Benoît ENGEL

”



“

Les caisses d'allocations familiales ne se désengagent pas, mais les familles ont moins recours à ces aides, en raison d'une part de l'impact des recompositions familiales et, d'autre part, d'un accès insuffisant aux informations par les familles. [...] Les vacances collectives sont une priorité historique, réaffirmée début 2016 avec l'adoption des orientations du Conseil d'administration de la CNAF.

Laëtitia VIPARD

”



sont engagées, le montant est supérieur, aux alentours de 50 millions d'euros.

Louise FÉNELON-MICHON

Les enveloppes sont-elles intégralement utilisées ?

Laëtitia VIPARD, CNAF

Nous constatons une baisse progressive et régulière de l'enveloppe financière des caisses d'allocations familiales pour soutenir les départs en vacances des enfants. Les caisses d'allocations familiales ne se désengagent pas, mais les familles ont moins recours à ces aides, en raison d'une part de l'impact des recompositions familiales et, d'autre part, d'un accès insuffisant aux informations par les familles. Les vacances familiales ne connaissent pas cette baisse des aides.

Louise FÉNELON-MICHON

La CNAF accorde-t-elle une priorité aux vacances collectives ?

Laëtitia VIPARD, CNAF

Les vacances collectives sont une priorité historique, réaffirmée début 2016 avec l'adoption des orientations du Conseil d'administration de la CNAF. Nous avons travaillé avec nos partenaires pour dégager un socle de valeurs communes sur la jeunesse : accompagnement à la citoyenneté et à l'engagement, accès à l'autonomie, vivre-ensemble générationnel, intergénérationnel et, entre jeunes et institutions. Les vacances sont un outil précieux d'accompagnement des mobilités des enfants et des jeunes.

Les caisses d'allocations familiales sont incitées à investir ce champ, à développer l'accès à l'information et à ouvrir des champs de réflexion sur l'accompagnement d'autres publics, comme les jeunes adultes. En lien avec VACAF, la CNAF travaille à développer également une offre en direction des familles et à mieux lutter contre le non-recours.

Louise FÉNELON-MICHON

La Région Occitanie a initié un dispositif il y a vingt ans pour faciliter les premiers départs en vacances. Marie Piqué et Laurent Orlay, voulez-vous nous le présenter ?

Marie PIQUÉ, Région Occitanie

La mutualisation n'est pas un mot neutre. Il est souvent porteur de réduction de moyens dans beaucoup de collectivités. Préférons-lui le mot « coopération » ou « travail en commun ». Ce dispositif « Premier départ en vacances », concrétisé il y a 20 ans dans la région Midi-Pyrénées, est le résultat d'une volonté politique forte. La situation sociale de nombreuses familles est difficile et trop d'enfants ne partent pas en vacances. Cette action partenariale avec l'UNAT pour faire partir des enfants est indispensable pour le territoire.

Louise FÉNELON-MICHON

Laurent Orlay, comment ce projet est-il né et quels en sont les contenus et partenariats ?

Laurent ORLAY, UNAT Occitanie

À l'origine, en 1996, 1 250 jeunes entre 6 et 14 ans devaient partir en vacances d'été. Aujourd'hui le dispositif est étendu aux vacances de février et de printemps. 2 000 jeunes sont partis en 2016 (3 000 prévus en 2017) ; 37 000 jeunes sont partis en

vacances grâce au soutien du Conseil régional et de la CAF Midi-Pyrénées depuis le début de l'action. Le dispositif concerne les enfants du Languedoc Roussillon depuis l'été dernier.

En termes de coopération, le dispositif mobilise quatre acteurs différents, la région Occitanie Pyrénées Méditerranée, les Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, la Direction régionale de la SNCF et l'UNAT. Chaque partenaire intervient de façon spécifique dans le projet ; les pratiques ont été harmonisées grâce à une plateforme de réservation mutualisée, des supports de communication et fiches administratives communes (fiche d'inscription, sanitaire, trousseau, catalogue des séjours...). Les transports sont gérés de façon coordonnée et mutualisée (réservation SNCF, cars, assistance au départ...). Grâce à la participation financière de chacun des partenaires, le coût restant à la charge de la famille s'élève à 60 euros le séjour par enfant, quelle que soit la thématique et le lieu, la période et la durée du séjour.

Les facteurs de la réussite de ce dispositif ont été identifiés et tiennent au rôle de coordination joué par l'UNAT et à la qualité du catalogue des séjours proposés ; à la simplification des formulaires qui rassure les familles et facilite leur compréhension ; à la présence de relais de proximité et d'accompagnements socio administratifs sur le territoire (CAF, MSA, département, etc.).

Marie PIQUÉ, Région Occitanie

L'opération est sociale et solidaire, car elle s'adresse à des jeunes issus de milieux modestes et ne partant pas en vacances ; elle est économique, avec un budget global de près d'un million d'euros directement injecté dans les territoires ; elle est citoyenne et ouvre pour des milliers d'enfants des moments de joie, de découverte et d'amitié, à l'extérieur de leur famille. Cette opération n'est possible que par la volonté forte des politiques de porter le tourisme social et les vacances pour les enfants. La région, malgré le manque des dotations aux collectivités, ne sacrifiera pas le social. En 2017, la région consacrera 300 000 euros supplémentaires pour permettre à 1 000 jeunes de plus de partir en vacances.

La question fondamentale des finances reste posée. Les collectivités doivent retrouver des moyens pour répondre à l'exigence forte des citoyens de vivre dignement et de partir en vacances dignement ; l'Etat doit redonner les moyens nécessaires aux élus pour qu'ils travaillent dignement et proposent aux familles et aux enfants de sortir de leur quotidien pendant les vacances.

Echanges avec la salle

Jean-François LE FEVRE, Angoul'loisirs

Quelle importance accordez-vous à la formation des élus ?

Virginie LANLO, AMF

Les élus ne connaissent pas forcément les points techniques de ces sujets. Le département des Hauts-de-Seine (Ile-de-France) compte 36 communes, c'est plus facile à cette échelle de se connaître et de coordonner les réseaux de formation. Une formation est programmée pour les élus sur les enjeux de l'animation, sur les formations pour mieux accompagner les jeunes de nos territoires et promouvoir ce domaine. Les



Marie PIQUÉ et Laurent ORLAY



En termes de coopération, le dispositif mobilise quatre acteurs différents, la région Occitanie Pyrénées Méditerranée, les Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, la Direction régionale de la SNCF et l'UNAT. Chaque partenaire intervient de façon spécifique dans le projet ; les pratiques ont été harmonisées grâce à une plateforme de réservation mutualisée, des supports de communication et fiches administratives communes.

Laurent ORLAY



départements doivent se mobiliser avec leurs associations d'élus, et initier ce type de formation. Le volontariat de chacun reste un élément fort de l'action.

Geneviève CLASTRES, Voyageons Autrement

Quelle place est donnée aux parents pour qu'ils puissent faire leurs remarques sur les colonies de vacances dans lesquelles leurs enfants partent ?

Catherine LE POIZAT, ANDEV

Les collectivités territoriales impliquent largement les familles en amont pour préparer le départ des enfants. Peu de parents participent à ces réunions de préparation si bien que certaines collectivités les ont rendues obligatoires, avec un contrat d'engagement. L'implication doit aussi être prévue pendant et après le séjour. Ces démarches participatives doivent être organisées au plus près des familles, notamment par le recours à des moyens de proximité (questionnaire d'évaluation, site Internet). En collectivité, les familles font confiance, délèguent et n'interviennent pas. La mise en place d'instances partenariales et régulières avec les parents est primordiale.

Virginie LANLO, AMF

La place des parents, en général, évolue. L' élu est désormais le relais entre les différents partenaires et ce rôle est essentiel. Les citoyens, les partenaires doivent savoir et comprendre que l' élu local est un partenaire pour tout entendre et écouter tout le monde. A défaut, les collectivités iront droit dans le mur et les citoyens continueront de porter un regard négatif sur le politique.

Louise FÉNELON-MICHON

VVL travaille avec la ville d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne, Île-de-France) qui a mis en place un système d'envoi de SMS pour rappeler aux parents la réunion. Ce dispositif améliore nettement le taux de présence.

Edith VRIGNAUD, CCUES Orange

Le BAFA est une bonne entrée dans la vie professionnelle. Son subventionnement par les CE est possible dans le cadre des centres de vacances, avec une proposition d'hébergement et des organismes habilités. Quel est le niveau d'autonomie des caisses d'allocations familiales départementales pour choisir le type de vacances à subventionner ?

Laëtitia VIPARD, CNAF

Les aides financières accordées par les caisses d'allocations familiales sont locales et basées sur le diagnostic des besoins territoriaux. Chaque Conseil d'administration est indépendant pour les accorder, mais le dispositif pour le départ des enfants est soutenu par toutes les caisses d'allocations familiales. Il peut y avoir des aides au départ complémentaires, notamment pour les mini-séjours. Il est essentiel de travailler sur les passerelles entre mini-séjours et colonies de vacances. Il ne faut pas opposer ces offres. Des liens sont à créer sur les territoires, tout comme les dialogues sont à organiser avec les familles et d'autres types d'acteurs, tels les Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reapp).

Djillali LAHIANI, Mairie de Toulouse

Les élus doivent se former et leur effort politique doit porter sur la culture sociale et celle du loisir. Deux propositions. Sur le

BAFA, les collectivités peuvent gratifier les stagiaires BAFA. À Toulouse, ils reçoivent 280 euros. Pour inciter à partir en vacances, la ville de Toulouse inclut dans le prix du centre de loisirs, un mini-séjour.

Ne serait-il pas possible de créer une prime de premier départ en vacances à l'image de la prime de rentrée scolaire ?

Virginie LANLO, AMF

L'Association des maires de France est favorable à la création d'une telle prime. Les collectivités sont engagées auprès des familles pour offrir des activités de qualité aux enfants, mais les ressources disponibles nous ramènent rapidement à la réalité du terrain. Outre les mini-séjours, il faut travailler et innover sur la durée des séjours, les destinations de proximité, et les partenariats avec les entreprises, notamment pour les transports.

Louise FÉNELON-MICHON

En conclusion de cette table ronde, l'UNAT retient quatre points essentiels pour favoriser les colonies de vacances.

- ▣ La volonté politique est un élément fort et une action pourrait être d'inviter nos politiques à visiter nos centres de vacances.
- ▣ Une commission spécifique Education populaire pourrait être créée à l'Association des maires de France ou, à tout le moins, la commission Education pourrait réserver un thème de travail à notre secteur.
- ▣ Une autre innovation pourrait porter sur l'aide des collectivités qui accueillent les colonies de vacances sur leur territoire.
- ▣ Les professionnels attendent une coopération dynamique entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

La prise de conscience sur les mutualisations doit nous amener à travailler ensemble et à multiplier les expérimentations de coopération.



Atelier : Inventons ensemble de nouveaux modèles de séjours

Animé par :

Pascal DESCLOS

Fondateur et consultant de l'Agence Valorémis

L'atelier interactif avait pour but d'imaginer collectivement les colonies de demain et leurs modes de développement, de recueillir des propositions de terrain, échanger, partager, imaginer des pistes de travail afin de déterminer les modalités de coopération et mutualisation à mettre en place et redéfinir le profil des colos de demain, en accord avec les attentes et besoins des enfants et des familles.

Un atelier interactif

Ce temps participatif a pris la forme d'un jeu de rôle dans lequel les participants étaient amenés à prendre une place qui n'était pas forcément la leur afin de représenter la diversité des acteurs concernés par les colonies de vacances (les enfants, les parents, les organisateurs de colos, les équipes pédagogiques, les prestataires et les prescripteurs).

Des groupes de 6 à 10 personnes ont été constitués et se sont installés sur des tables. Chaque participant a été invité à tirer au sort une carte « acteurs » afin de connaître quel serait le rôle qu'il devrait tenir pour répondre aux questions posées. La table a également désigné un preneur de notes, chargé d'inscrire les réponses du groupe sur les grilles de travail (cf. image ci-dessous).



UNAT
UNION NATIONALE
AU SERVICE DES TOURISTES ET DES TERRITOIRES

Les ingrédients des colos de demain

QUOI ? (1/2)

En quelques mots, merci d'inscrire les réponses des différents acteurs dans les cadres ci-dessous (en quelques mots-clés)

ORGANISATEURS DE SEJOURS

.....
.....
.....
.....

ENFANTS

.....
.....
.....
.....

EQUIPES PÉDAGOGIQUES

.....
.....
.....
.....

PARENTS

.....
.....
.....
.....

PRESTATAIRES

.....
.....
.....
.....

PRESCRIPTEURS

.....
.....
.....
.....

Les études préconisent qu'il faut **moderniser** l'image des colonies de vacances. Cela veut dire quoi pour vous ?

Exemple d'une grille de travail fournie aux groupes de participants lors de l'atelier

Cinq thèmes

Durant 3 sessions de 20 minutes, les différents groupes ont été amenés à s'exprimer et à inscrire leurs solutions et idées sur les problématiques suivantes :

- Les modes de financement
- La durée des séjours
- La communication
- Les attentes et l'implication des jeunes dans les séjours
- L'inscription des colos dans les politiques territoriales et le parcours de vie des jeunes.

Des préconisations

Ces actes présentent, ci-après, la liste de l'ensemble des préconisations et suggestions inscrites sur les grilles de travail par les 180 personnes ayant participé à cet atelier, pour faire évoluer le secteur des colonies de vacances.

Si certaines propositions sont innovantes, d'autres sont déjà mis en place par divers acteurs œuvrant pour les séjours de vacances collectives. Ces initiatives, qui répondent aux enjeux et problématiques actuels, méritent alors d'être valorisées et généralisées à l'ensemble du secteur et du territoire français.

Boîte à idées

Quelles durées de séjours favoriser ?

- **Diversifier la durée des séjours proposés** pour répondre aux différentes attentes et capacités financières des familles,
- **Concevoir des séjours évolutifs, progressifs** (depuis le court séjour vers le plus long) et une offre adaptée au premier départ ;
- **Mettre en place des séjours courts** pour toucher de nouveaux publics et permettre aux prescripteurs de faire partir plus d'enfants et ados avec le même budget ;
- **Proposer des séjours longs pour les publics fidélisés** et/ou souhaitant voyager plus loin. Ces séjours favorisent la création de liens entre les enfants d'un séjour.



Quels modes de financement envisager pour les colos de demain ?

- **Mettre à disposition des familles un guichet unique** coordinateur, que les familles pourraient contacter par internet ou par téléphone ;
- **Harmoniser les aides au départ** sur l'ensemble du territoire français pour une meilleure lisibilité et visibilité ;
- **Mutualiser les aides et moyens au niveau régional et mettre en place des échanges inter-régions** ;
- **Créer un chèque vacances « colos » et diffuser des bons cadeaux** pour valoriser les colonies de vacances ;
- **Démarcher des « sponsors »** pour du prêt de matériel et mécénat éducatif, culturel ou en nature et négocier un tarif « colo » avec la SNCF ;
- **Organiser des actions de collectes** nationales (partenariat avec la Française des jeux) ou locales pour financer les séjours (tombola, loto, manifestations...), Mettre en place une taxe sur les lieux d'hébergement classiques ou les entreprises ;
- **Créer un compte épargne vacances spécialisé** pour aider les familles à financer des séjours de vacances collectives ;
- **Faire bénéficier les familles** qui envoient leur(s) enfant(s) en colonies de vacances **d'une déduction fiscale** ;
- Dans la même optique, faire bénéficier les organisateurs de séjours de **crédits d'impôts sur les salaires et/ou d'une baisse de la TVA** ;
- **Faire bénéficier les familles d'une aide au premier départ ou d'une bourse** régionale (pour les enfants de 3 à 12 ans) et européenne (pour les adolescents) ;
- **Développer des modes de financement originaux et participatifs** (mécénat, partenariats, levages de fonds ou crowdfunding par exemple) ;
- **Envisager une participation financière des fédérations sportives et culturelles** pour financer les colos.



Boîte à idées

Comment intégrer les attentes des jeunes et les impliquer dans la construction des séjours ?

- **Laisser la parole aux enfants et les rendre acteurs de leur séjour en amont** (lors d'un week-end de préparation d'un séjour par exemple) et au cours du séjour (choix des activités, organisation de la journée...);
- **Accorder davantage de souplesse dans les activités et l'organisation des séjours** et une plus grande autonomie à l'équipe pédagogique en lien avec les enfants ;
- **Organiser des réunions avec les familles et les jeunes en amont du séjour**, pour définir leurs objectifs et attentes ;
- **Co-construire avec eux des séjours de vacances** en mode projet, et pour cela, se rapprocher des structures de proximité (établissements scolaires, ALSH, MJC...);
- **Créer une boîte à idée virtuelle** mise à disposition des jeunes toute l'année ;
- **Définir des outils d'évaluation**, comme des questionnaires de fin de séjour, à remplir par les enfants ;
- **Mettre en place dans chaque collectivité un « conseil local des enfants/jeunes »** et/ou des temps d'échanges au niveau local avec la participation des enfants et parents pour les consulter et les inclure dans l'organisation de séjours ;
- **Mieux former les animateurs** aux colonies de vacances et aux intérêts de l'enfant, à son autonomisation...



Comment mieux communiquer sur les colos ?

> Quels moyens ?

- **Investir les réseaux sociaux** (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, blog...) **et les outils numériques** (prises de vues avec un drone, visite à 360° des centres de vacances, présentation vidéo des séjours, visioconférences...) pour moderniser l'image des colos et créer plus de liens avec les familles et les jeunes ;
- **Communiquer dans les établissements scolaires et périscolaires, MJC, Maisons de quartier et autres structures péri et extrascolaires, auprès des enseignants et fédérations de parents d'élèves ;**
- **Prévoir un temps d'échanges et de partage sur le temps scolaire**, mettre en place un forum des séjours (comme on peut le faire déjà avec le forum des métiers) avec des photos et témoignages d'enfants déjà partis ;
- **Mettre en place des réunions d'échanges avant et après le séjour avec la famille ainsi que des réunions de présentation des colos en présence des directeurs de séjours/équipes pédagogiques** pour donner aux familles un maximum d'informations, leur expliquer l'organisation du séjour, la réglementation en vigueur, le déroulement des journées, les rassurer et permettre aux enfants de partager leur expérience (lors de réunions bilans) ;
- **Envoyer une trace des séjours passés aux familles** (vidéos, albums photos, posters...) ;
- **Renforcer la communication des collectivités territoriales envers les familles de leur territoire** (courrier adressé par la ville à chaque famille, affichage en ville, en Mairie, inscription des colos dans les bulletins municipaux et sur les sites internet municipaux...) ;
- **Accentuer les actions de communication mises en place par les CAF envers leurs ayants-droits ;**
- **Réaliser une campagne de publicité nationale et un salon ou forum de la colonie de vacances** pour renforcer la visibilité du secteur, retravailler l'image de la colo et permettre aux familles de rencontrer directement les organisateurs de séjours ;
- **Faire bénéficier les familles des primo-partants d'un contact individualisé avec l'équipe pédagogique du séjour ;**
- **Créer une plateforme Internet commune regroupant les offres des organisateurs de colonies de vacances ;**
- **Réaliser de courtes vidéos, des petits films** pour valoriser les colonies de vacances et moderniser leur image ;
- **Créer une cérémonie pour valoriser le premier départ en colo**, avec une remise de diplômes valorisant les compétences acquises.

> Quels contenus ?

- **Communiquer sur l'intérêt éducatif des séjours** (autonomisation, socialisation, apprentissage du vivre-ensemble et d'une activité...), sur l'expérience vécue (plaisir, découverte, ailleurs...) et sur le contenu (destination, activités, temps forts...) ;
- **Valoriser les liens créés avec d'autres enfants et l'expérience vécu avec des copains ;**
- **Renforcer la communication sur l'adaptabilité des séjours (transports, activités, coûts...) et la possibilité de partir avec un copain ou avec son frère/sa sœur.**
- **Retravailler le terme « colo » trop connoté**, retravailler l'identité de la colo et raviver la notion de vacances.

Boîte à idées

Comment inscrire les colos dans les politiques territoriales et le parcours de vie des jeunes ?

- **Fédérer les acteurs d'un territoire autour d'un projet de colonie de vacances**, mutualiser les ressources territoriales et privilégier les circuits courts ;
- **Inscrire les colonies de vacances dans les PEDT** et associer les organisateurs et les équipes pédagogiques à l'élaboration du projet ;
- **Rendre obligatoire le départ d'un enfant à une colonie de vacances** dans son parcours éducatif (prise en charge par l'Education nationale) ;
- **Faire du lobbying auprès des politiques**, inviter les élus lors des séjours ou des bilans de séjours ;
- **Favoriser les passerelles entre les activités péri-extrascolaires et les colos**, en proposant notamment aux animateurs péri-extrascolaires des communes d'intégrer les équipes pédagogiques des séjours ;
- **Inscrire la colonie de vacances et le BAFA comme formations cursus dans l'engagement citoyen du jeune** afin de valoriser les acquis ;
- Pour les prescripteurs, **développer une politique de séjours de proximité** dans sa région et soutenir les centres de vacances sur leur territoire ;
- **Relancer les classes de découvertes et former les enseignants** pour créer les premières expériences au départ ;
- **Créer une institution publique nationale en charge de la gestion de la jeunesse dans les 3 sphères : famille, école, temps libre.**



Entretien avec Michel MÉNARD

Michel MÉNARD

Député,
Vice-président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation,
Auteur d u rapport parlementaire sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs de 2013.

Animé par :

Sylvain CRAPEZ

Délégué général, UNAT

Sylvain CRAPEZ

Michel Ménard, vous avez investi l'éducation populaire avant même de rejoindre la commission des affaires culturelles et de l'éducation, par la publication d'un opus³ « Education populaire : le temps de l'engagement ». Vous avez été le rapporteur d'une mission, en 2013, pour la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale visant à établir un état des lieux sur l'accueil collectif des mineurs afin d'instituer un volontariat de l'animation au profit des jeunes animateurs. Cette mission a donné lieu à la rédaction d'un rapport, dit le rapport Ménard⁴. Vous avez été initialement saisi sur la question du volontariat et rapidement votre travail s'est porté sur les colonies de vacances. Quelle est la genèse de cette mission ?

Michel MÉNARD

Cette mission n'a pas été une commande du gouvernement. C'est une initiative des parlementaires. J'ai proposé au bureau de la commission de travailler sur cette mission d'information relative à la question des colonies de vacances, sujet que je connaissais, notamment en qualité d'ancien de la Ligue de l'Enseignement. Il me paraissait intéressant de nous interroger sur la désaffection progressive des centres de vacances, ses raisons, et de proposer des actions pour que davantage d'enfants partent en vacances, en complément de l'accueil en centre de loisirs. Cette question est peu abordée et ce rapport a été l'occasion de la focaliser. Il est regrettable que l'éducation populaire ne soit plus une priorité pour les collectivités et l'Etat.

Sylvain CRAPEZ

Votre mission a listé 21 propositions, parmi lesquelles la création d'un fonds national d'aide au départ en vacances collectives des jeunes financé par une taxe sur l'hôtellerie de luxe, la mise en place d'une campagne publique nationale de communication, une réflexion sur la labellisation, etc. Vous sentez-vous entendu par les parlementaires et par le gouvernement ?

Michel MÉNARD

Le rapport a été lu ; si les propositions ont été entendues, elles n'ont pas été écoutées. Certaines préconisations ont été reprises par le ministère mais ces avancées restent éloignées de l'objectif affiché. La première proposition du rapport sur la taxe sur l'hôtellerie de luxe n'a pas été créée pour les colonies de vacances par le gouvernement qui ne voulait pas créer de nouvelles taxes. Elle a été créée pour financer la liaison vers l'aéroport Charles de Gaulle dans le cadre du Grand Paris.

La désaffection des colonies de vacances pose une question financière qui est essentielle. Beaucoup de familles n'inscrivent pas leurs enfants en colonie de vacances en raison du frein financier. Les dispositifs existent pour les familles les plus en difficultés, mais les ménages de la classe moyenne qui disposent

³ Education populaire : le temps de l'engagement, Michel Ménard, Fondation Jean Jaurès, novembre 2012, 36 p.

⁴ Rapport d'information sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs, n° 1236, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 juillet 2013

d'un budget vacances préfèrent le départ en famille à la colonie de vacances. Il manque des dispositifs financiers pour rendre les colonies de vacances moins onéreuses. La mission préconisait de créer un chèque vacances spécial « séjours collectifs enfance - jeunesse », utilisable pour le départ en classe de découvertes et en colonies de vacances. Elle souhaitait un rééquilibrage des aides de la Caisse d'allocations familiales, actuellement fléchées de façon quasi exclusive vers l'accueil sans hébergement, vers le départ en colonies de vacances. Ces propositions n'ont débouché sur rien de concret, mais je continue à les défendre.

Sylvain CRAPEZ

Deux de vos propositions portaient sur la solvabilisation des classes moyennes en lien avec l'Association nationale des chèques vacances (ANCV). Est-ce un point dur de votre rapport ?

Michel MÉNARD

Les enfants de classe très défavorisée partent encore en colos. La solvabilisation des classes modestes et moyennes est un objectif primordial. Ces ménages n'ont plus les moyens de payer les colonies de vacances, les subventions Jeunesse et Sports ont disparu et les séjours organisés par les CE n'assurent plus la mixité. Or les vacances doivent être l'occasion de rencontrer des enfants venant d'autres horizons

Sylvain CRAPEZ

Le bilan estival 2016 met en évidence une baisse des fréquentations des colonies de vacances. Les questions réglementaires, les nouvelles pratiques numériques ou liées à la mobilité changent la donne des colos. Ces évolutions ne sont pas mentionnées dans votre rapport. N'est-ce pas un manque ?

Michel MÉNARD

Le rapport est le fruit des auditions réalisées et ne prétend pas à l'exhaustivité. Les questions que vous évoquez n'ont pas été abordées par les acteurs audités. La question financière est essentielle tout comme celle de la réglementation. Les réglementations diffèrent selon le type de séjours avec hébergement. Un mini-séjour, une colonie de vacances, un camp scout ou une classe de découvertes ne répondent pas à des règles identiques. Pourtant l'objectif est le même pour ces différents types de séjours : garantir la sécurité des enfants dans l'aventure du départ qu'ils vivent et leur apporter le contenu éducatif attendu. Il serait bon d'unifier les réglementations. Toutes les normes d'accessibilité et d'hygiène augmentent les prix des séjours. Il faut réinventer des colonies de vacances plus simples, moins normées et moins réglementées. À défaut, l'idée même de partir en colos va disparaître.

Sylvain CRAPEZ

Le thème du colloque porte sur les mutualisations et les coopérations possibles dans le monde des colonies de vacances. Plusieurs de vos propositions identifient l'idée d'une éducation populaire labellisée. Placez-vous une logique de classification ou de qualité derrière le label ?

Michel MÉNARD

La mission et moi-même croyons fortement au rôle des fédérations et à l'importance du périmètre dans lequel les avis peuvent se confronter et les projets se construire. La labellisation, par



Un mini-séjour, une colonie de vacances, un camp scout ou une classe de découvertes ne répondent pas à des règles identiques. Pourtant l'objectif est le même pour ces différents types de séjours : garantir la sécurité des enfants dans l'aventure du départ qu'ils vivent et leur apporter le contenu éducatif attendu. Il serait bon d'unifier les réglementations. Toutes les normes d'accessibilité et d'hygiène augmentent les prix des séjours. Il faut réinventer des colonies de vacances plus simples, moins normées et moins réglementées.

Michel MÉNARD



l'appartenance à une fédération et par le respect de critères définis en commun, permet de structurer un projet et apporte un élément positif.



Sylvain CRAPEZ

Sylvain CRAPEZ

L'UNAT regroupe des fédérations structurées et des organisateurs de colonies de vacances de petite taille qui ont l'agilité nécessaire pour réinventer les colos, qui ont une assise régionale forte pour travailler sur leur territoire. Vouloir travailler avec des fédérations importantes et structurées ne risque-t-il pas de faire perdre en créativité ?

Michel MÉNARD

Les grandes organisations peuvent avoir tendance à se scléroser. Le « small » n'est pas toujours « beautiful ». Il ne faut pas opposer les deux formes d'organisations. Le dynamisme d'une petite association n'exclut pas l'appartenance à un réseau ou une fédération. L'éducation populaire porte en elle l'exigence d'innovation, la recherche et l'invention permanente de modèle. Etre fédéré est un plus pour favoriser les échanges de pratiques entre acteurs et entre territoires.

Sylvain CRAPEZ

Vous proposez d'inscrire le secteur des colonies de vacances dans l'économie sociale et solidaire pour en faire un secteur phare. Pensez-vous que les colonies de vacances de demain passent par un accès facilité au marché ?

Michel MÉNARD

Les colonies de vacances comme les classes de découverte ne doivent pas être régies par le code des marchés. Une collectivité doit pouvoir choisir son opérateur en fonction des objectifs de sa politique. La colonie de vacances est un projet politique et un acte éducatif. Cela ne peut pas s'acheter par un appel d'offres. Un marché peut contenir un critère éducatif, mais la forme « marché » ne peut pas fonctionner avec la colonie de vacances. Il est possible, y compris avec le droit européen actuel, de ne pas recourir à la procédure des marchés publics pour acheter son prestataire. La collectivité peut subventionner et ne pas faire d'appels d'offres.

Sylvain CRAPEZ

L'UNAT Île-de-France propose depuis deux ans un guide sur la manière de préparer un appel d'offres, qui adapte la réponse juridique. Politiquement, quelle pourrait être la piste à suivre pour notre réseau pour obtenir une réponse structurée et sécurisée de la relation collectivités / donneur d'ordre / organisateurs ? Faut-il un texte de loi pour éviter les appels d'offres et imaginer une labellisation pour garantir une relation de gré à gré et la voie de la subvention ?

Michel MÉNARD

Il faut convaincre les municipalités et leurs services juridiques que l'appel d'offres n'est pas obligatoire. Une circulaire pourrait donner quelques garanties. Les élus doivent prendre leurs responsabilités et agir en acceptant de prendre quelques risques. Ils doivent savoir opérer un pas de côté dans une approche volontariste pour débloquer les points d'accroche sans mettre la population en danger.

Sylvain CRAPEZ

Suite aux ateliers, que retenir comme champ d'exploration des colonies de vacances de demain ?

Michel MÉNARD

Les éléments les plus significatifs sont les propositions du rapport sur les aides financières et la simplification des règles. L'aide au premier départ aux vacances me paraît très importante pour lever les blocages et persuader les parents que l'enfant peut partir.

La question de l'animation, que le rapport traite sous l'angle du volontariat de l'animation, peut se résoudre par la création du statut du volontaire de l'animation. Le salaire journalier qui ne pourrait être inférieur à celui perçu aujourd'hui par les animateurs, ouvrirait des droits sociaux, le droit à la formation, sur le modèle du service civique. Etre animateur de colonies de vacances est un engagement. Etre responsable à 18 ans d'un groupe de jeunes est une belle expérience pour grandir. S'engager dans l'animation pourrait s'articuler de façon cohérente et complémentaire avec le service civique.

Sylvain CRAPEZ

Qu'attendez-vous de l'UNAT et de son réseau ?

Michel MÉNARD

L'UNAT doit être une force de pression sur les politiques pour que le tourisme social et les colonies de vacances soient de nouveau une des priorités pour le gouvernement et les collectivités. Trop peu de personnes s'intéressent à ces questions. Le secteur ne peut pas être régi uniquement par le marché et le but lucratif. La dimension pédagogique, le vivre-ensemble fait partie de l'ADN de la colonie de vacances. Les mouvements d'éducation populaire ont toute leur place dans ce secteur, et plus que jamais. L'éducation est l'addition du cercle de la famille, de l'éducation nationale et de l'éducation populaire. Ce triptyque a été oublié ces dernières années, même s'il est réapparu avec les activités périscolaires (NAP et TAP) qui constituent une avancée importante, conséquence bénéfique des nouveaux rythmes scolaires.

Sylvain CRAPEZ

L'UNAT lance un manifeste pour relancer les colonies de vacances. Seriez-vous prêt à le signer ?

Michel MÉNARD

Je vais le lire avec intérêt. Si l'objectif est de relancer les colonies de vacances, il est évident que je le signerai. Les colonies de vacances doivent se renouveler. Je suis prêt à vous soutenir pour regagner cette bataille. Il faut réinstaurer cette priorité dans les politiques municipales et nationales.

Fin des échanges



La dimension pédagogique, le vivre-ensemble fait partie de l'ADN de la colonie de vacances. Les mouvements d'éducation populaire ont toute leur place dans ce secteur, et plus que jamais. L'éducation est l'addition du cercle de la famille, de l'éducation nationale et de l'éducation populaire.

Michel MÉNARD



Discours de clôture

Michelle DEMESSI NE
Présidente de l'UNAT,
Sénatrice du Nord,
Ancienne Ministre du Tourisme



L'enthousiasme et la posture offensive de Michel Ménard doivent être salués et remerciés. Jacques Durand [Président de la JPA] et moi-même avons grand plaisir et intérêt de partager cette journée et tenons à remercier le travail et la mobilisation de Patrick Drouet, de Sylvain Crapez et de leur équipe. Que les intervenants et les participants à ce colloque soient remerciés de leur présence et de l'intérêt qu'ils portent à ces questions, et de la qualité des échanges.

Ce colloque se tient à deux jours de la journée des droits de l'enfant et dans l'année des 80 ans des congés payés. Ces symboles nous placent sous de bons auspices et nous donnent à espérer. Nos travaux s'inscrivent dans la droite ligne des valeurs commémorées.

Ce colloque a été émaillé d'espoirs, d'inquiétudes, de remises en cause, d'échanges et de partage d'expériences. L'enthousiasme n'est pas absent, loin de là. Nous sommes convaincus de l'utilité de notre action pour les enfants, pour la jeunesse et pour la cohésion de notre société tout entière.

La question qui a servi de fil rouge à notre rencontre est celle du choix entre une posture optimiste ou une posture pessimiste. L'inquiétude est justifiée. La démarche du ministère est à saluer, qui a engagé une étude sérieuse sur la situation des colonies de vacances, menée en concertation avec l'UNAT. La pré-étude, qui donne des indications connues dans le secteur, est un indicateur utile pour l'action publique et un préalable pour engager une grande action. La baisse régulière du nombre des partants (de l'ordre de 20 à 30 % en sept ans) nous préoccupe, pour les enfants et les jeunes, et pour les structures qui sont contraintes à des choix dans les contenus. Les raisons de cette désaffection pointées, sans fard, par Michel MÉNARD sont les points durs auxquels il faut s'attaquer. Il nous revient, ensemble, de faire vivre le rapport.

L'interrogation sur les pratiques, sur l'évolution de la demande et notre nécessaire adaptation est légitime. Cette prise de conscience est bénéfique pour ne pas se replier sur nous-même. La question financière, qu'il s'agisse du pouvoir d'achat ou des moyens des partenaires (collectivités territoriales et comités d'entreprise), est majeure. Cette situation de notre secteur, cette traversée, ce cycle dans lequel les valeurs de l'éducation populaire ont été percutées de plein fouet, n'est pas un phénomène isolé. Tout ceci prend place dans une société elle-même transformée de façon majeure et les solutions ne peuvent pas s'élaborer de façon unilatérale. Le cycle de l'individualisation forcée de tous les secteurs de notre société, soumis à l'efficacité, s'achève. Les dégâts, notamment politiques, sont importants.

Notre secteur doit se montrer, faire état de sa bonne santé, que ce soit dans ses finances et dans les perspectives qu'il se donne. Pointe dans la société l'idée, la renaissance, de la force du collectif. Tout ceci se redéploie dans un monde neuf, qui nous amène à l'optimisme.

C'est pourquoi l'UNAT a décidé d'élaborer et de diffuser très largement, de manière plus forte, plus concertée, plus concentrée, un plaidoyer à destination de l'Etat, des organisations d'élus, ses collectivités. Notre but est de mettre en valeur nos actions, nos compétences, utiles à construire un projet de société où chacun a sa place, de l'enfance jusqu'à l'âge avancé, un projet émancipateur.

Un manifeste « Les colos, un enjeu politique et éducatif pour l'avenir de la jeunesse » a donc été rédigé par la Jeunesse en plein air (la JPA) et l'UNAT, et approuvé par leurs membres. Notre colloque marque le temps de la mobilisation, dans cette période particulièrement propice, celle des élections. Nous voulons interpeller les politiques pour qu'ils remettent, en actes, les valeurs et les outils de l'éducation populaire au cœur de leurs projets, au cœur du projet de société.

Cet appel à la mobilisation de tous les acteurs du secteur prend la forme d'une lettre introductive au manifeste « Les colos, un enjeu politique et éducatif pour l'avenir de la jeunesse ». Elle est signée conjointement par le Président de La JPA, Jacques Durand, et la Présidente de l'UNAT, Michelle Demessine.

En voici le texte :

« Madame, Monsieur,
Valoriser les colonies de vacances auprès des familles, des responsables politiques et des acteurs éducatifs, permettre au plus grand nombre d'enfants de partir en vacances, autant d'enjeux qui constitueront dans les années à venir des choix politiques majeurs. À l'aube d'une élection présidentielle dont le résultat final, pour les jeunes, déterminera les choix gouvernementaux en matière de politique publique en faveur des séjours éducatifs, la Jeunesse au Plein Air (JPA) et l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) entendent remettre en avant le rôle de l'État dans le soutien aux colonies de vacances.

Afin de faire découvrir à tous les enfants cette expérience singulière, complémentaire des vacances passées en famille, le futur Président de la République et le futur gouvernement issus de l'élection présidentielle et des élections législatives de mai et juin 2017 devront, si toutefois ils en partagent la conviction, accentuer leurs efforts en faveur des associations partenaires. En effet, dans une France divisée, marquée par la tentation du repli sur soi, les associations d'éducation populaire et les acteurs du tourisme social - qui aident au départ et qui accueillent tous les enfants et les jeunes dans leurs centres de vacances - ont à cœur de porter les valeurs de la République, de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, de prôner les mixités sociales, de mettre en pratique la solidarité, de promouvoir le respect du vivre-ensemble.

Sortir de l'entre-soi, rencontrer autrui, apprendre la vie en collectivité, découvrir de nouveaux environnements, développer sa personnalité dans un cadre de loisirs éducatifs, en un mot faire l'expérience de l'altérité et de la nouveauté... voilà les bienfaits de ces séjours.

Dans un contexte de diminution du nombre des départs en vacances collectives, l'UNAT et la JPA, piliers historiques des

“

Un manifeste « Les colos, un enjeu politique et éducatif pour l'avenir de la jeunesse » a donc été rédigé par la Jeunesse en plein air (la JPA) et l'UNAT, et approuvé par leurs membres. Notre colloque marque le temps de la mobilisation, dans cette période particulièrement propice, celle des élections. Nous voulons interpeller les politiques pour qu'ils remettent, en actes, les valeurs et les outils de l'éducation populaire au cœur de leurs projets, au cœur du projet de société.

Michelle DEMESSINE

”

colonies de vacances, publient le manifeste ci-joint : « Les colos, un enjeu politique et éducatif pour l'avenir de la jeunesse ».

Puissent les candidats à l'élection présidentielle, les élus des collectivités territoriales, les confédérations syndicales, les comités d'entreprise, les unions et fédérations d'organismes, les associations familiales, les fédérations de parents d'élèves, tout responsable à quelque niveau qu'il soit, s'associer à ce manifeste... porteur d'une politique jeunesse forte en faveur du droit au départ en « colos » et du renforcement du lien social.

Pour une vie dans une société laïque, riche de sa diversité et de son harmonie, les enfants et les jeunes en seront les premiers bénéficiaires. »

C'est pourquoi nous vous proposons de participer à cette mobilisation pour l'éducation populaire sur la base de ce manifeste. Le faire vivre partout dans le pays, c'est refaire surgir la nécessité du départ en vacances des jeunes, non seulement pour leur bien-être et la cohésion de notre société, mais aussi pour participer au développement du tourisme sur le territoire - le premier départ d'un jeune favorise le départ de la famille -, et au développement de l'économie française par la croissance qu'il entraîne.

Lettre introductive et manifeste téléchargeable sur le site Internet de l'UNAT, dans l'Espace presse ou via ce [lien](#).

Les colos, un enjeu politique et éducatif pour l'avenir de la jeunesse

Quel type de vacances peut se targuer d'avoir accueilli près d'un français sur deux ? 40% d'une classe d'âge est partie en colos à 18 ans¹. Les colos sont pour de nombreux enfants et adolescents l'unique temps de vacances, un temps de découverte de territoires proches et/ou lointain.

Les colos évoluent : les colos sont aujourd'hui majoritairement organisées par le secteur associatif sans but lucratif en France et à l'étranger pour des enfants et des jeunes allant de 4 à 17 ans. L'apport des colos à l'éducation de leurs enfants est reconnu par 75% des parents en France² pour :

- Permettre à chaque enfant de vivre un temps de vacances en « liberté » sans ses parents, pour devenir plus autonome,
- Apprendre à vivre ensemble car les colonies de vacances sont l'un des derniers espaces de la République où se rencontre la diversité de la population,
- Accéder à la responsabilité non seulement pour les enfants mais aussi pour les jeunes qui les encadrent,
- Expérimenter des activités culturelles et sportives,
- Découvrir son environnement proche ou lointain en favorisant le maintien et la rénovation des centres de vacances, découvrir l'Europe et vivre la citoyenneté européenne au plus près.

Les colos participent de l'économie des territoires concernés, elles permettent de préserver des emplois pérennes, de rendre les territoires attractifs.

Les collectivités, un partenaire indispensable pour le départ en colos

Le départ des enfants et des jeunes en colos, notamment pour les familles les plus en difficultés et les classes moyennes, est possible grâce à la prise en charge des comités d'entreprise (25%), des mairies (14%), des aides de la CAF ou de la MSA (19%)³ ou par une participation via des chèques vacances (24 millions d'euros par an⁴).

Sans l'aide d'un tiers financeur, plus de 80% des familles⁵ n'aurait pas les moyens de faire partir leurs enfants en vacances. Les collectivités sont aujourd'hui un partenaire indispensable pour permettre le départ en colos de tous les enfants, cela malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités.

Les colonies de vacances font les citoyens de demain

Les enfants et adolescents d'aujourd'hui sont les citoyens et décideurs de demain mais, depuis 2008, le taux de départ en colo des enfants est en net recul. C'est une régression sociale et éducative majeure qui va à l'encontre des Droits de l'Enfant. Ainsi, il est nécessaire, aujourd'hui, de tous se mobiliser pour promouvoir les colonies de vacances et permettre à tous les enfants de vivre cette expérience.

^{1, 3 et 5} Source Ovlej-Études et recherches de La JPA, enquête 2011

² Sondage Harris Interactive pour La JPA, juin 2014

⁴ Source ANCV, 2014

**Nous, comités d'entreprise et confédérations syndicales,
Nous, représentants des collectivités territoriales,
Nous, principales unions et fédérations d'organismes,
appelons à une prise de conscience collective**

Nous devons agir et construire pour :

- Intégrer et promouvoir les colonies de vacances dans un projet politique,
- Communiquer et valoriser les apports des colonies de vacances,
- Soutenir les départs en vacances via une aide financière et sociale,
- Faire connaître les dispositifs d'aides au départ des enfants et adolescents,
- S'engager à demander une politique globale et volontariste visant à préserver et à rénover le patrimoine des centres de vacances des collectivités, comités d'entreprises et associations pour continuer à rendre accessible au plus grand nombre le départ en colonies de vacances.

Nous, comités d'entreprise, nous nous engageons à communiquer ce manifeste et à défendre l'intérêt des colonies de vacances :

- Dans les formations internes des différentes confédérations syndicales,
- Dans les salons destinés aux élus de comités d'entreprise,
- Auprès des élus mais aussi des salariés de CE.

Nous, collectivités territoriales, nous nous engageons à communiquer ce manifeste et à défendre l'intérêt des colonies de vacances :

- Dans les formations internes des différentes formations politiques,
- Dans les salons destinés aux élus de collectivités territoriales,
- Auprès des élus mais aussi des salariés des services jeunesse et/ou enfance.

Afin que les colos continuent à être cet espace-temps éducatif et social indispensable et qu'elles continuent de contribuer à l'économie des territoires.

Discours de clôture

J'ai participé au colloque de l'UNAT en 2014. Vous avez accueilli le ministre, Patrick KANNER, en 2015. C'est donc la seconde fois que j'ai le plaisir de participer à votre colloque annuel. Si votre colloque de 2014 insistait sur la diversité et la complémentarité des offres de vacances, celui de 2015 rappelait l'importance que revêt le départ en séjours collectifs pour les jeunes, alors même que le nombre de jeunes et d'adolescents qui partent effectivement en séjours de vacances, baisse.

Prenant acte de ces constats, les pouvoirs publics sont mobilisés depuis plusieurs années afin de dynamiser le secteur des colonies de vacances. Le ministère chargé de la jeunesse soutient et promeut les activités de loisirs des enfants et des jeunes. Il favorise leur développement en lien avec les mouvements d'éducation populaire, les associations et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), en mettant en avant la notion d'éducation partagée. Par son soutien aux associations bénéficiant d'un agrément Jeunesse et éducation populaire, le ministère chargé de la jeunesse appuie leurs actions en faveur des loisirs.

Mais les faits sont têtus. Les colos ont accueilli environ 950 000 enfants et jeunes en 2015-2016. L'analyse de cette baisse de fréquentation met en évidence diverses causes, relevées par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), l'OVLEJ ou encore le rapport d'information parlementaire de Michel MÉNARD, « 21 propositions pour les colos du XXI^e siècle » sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs en 2013. En parallèle, d'autres formes de séjours, plus courts, plus spécifiques connaissent des évolutions plutôt positives.

Ces constats remettent en question le modèle sur lequel repose notre activité. Ces changements ont besoin d'être analysés collectivement, et d'être accompagnés.

Comme nous le répétons désormais depuis plusieurs années, le modèle actuel des séjours de vacances connaît de fortes mutations qui ont conduit à réfléchir à de nouvelles orientations pour des colonies de vacances proposant plus de mixité et une accessibilité à tous.

La capacité des familles à financer l'inscription de leurs enfants en colonies de vacances est l'un des freins et l'une des explications à la baisse du nombre d'enfants partant en vacances collectives. Si les classes moyennes sont les catégories les plus touchées par le recul des inscriptions, comme l'indiquent notamment le rapport MÉNARD ou les études de l'OVLEJ, les enfants issus des milieux les plus en difficulté sont également concernés.

Des mutations s'opèrent, tant dans les modèles d'organisations familiales que dans les choix opérés par les familles ou les jeunes eux-mêmes. Les choix des familles pour les loisirs et les vacances de leurs enfants ont profondément évolué ces dernières décennies, qu'il s'agisse des caractéristiques des séjours retenus ou du type de vacances visé.

Jean-Benoît DUJOL
Directeur de la jeunesse, de
l'éducation populaire et de la vie
associative,
Délégué interministériel à la
Jeunesse,
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et
des Sports



Face à ces difficultés, l'objectif est clair : permettre aux enfants et aux jeunes à travers l'expérience de la vie collective et de la pratique d'activités en commun, de se confronter à l'autre, d'apprendre à vivre en société et de se construire comme citoyen. Le rôle de l'Etat est de vous accompagner dans ces grands changements que connaît le secteur. C'est le sens que je donne à l'intitulé de votre colloque « Mutualiser et coopérer : expériences et réussites ».

La mutualisation est le partage par des individus ou groupes d'individus, de biens, de logements, d'équipements ou de moyens, de manière à faciliter et optimiser l'accès à ces ressources. La coopération, c'est l'action de participer à une œuvre commune.

Si l'Etat n'organise pas directement l'accueil collectif de mineurs, les colonies de vacances, il réglemente ce secteur et garantit la protection des mineurs. Ce cadre juridique destiné à assurer la sécurité des mineurs et à offrir un espace éducatif repose sur des normes législatives et réglementaires qui sont la résultante de multiples interactions entre les pouvoirs publics et les différents acteurs du champ.

L'Etat n'impose donc jamais seul des normes sans échanger avec les acteurs du champ. Certaines normes, certaines procédures doivent évoluer et ne pas rester figées, sous peine de devenir rapidement inapplicables. C'est le sens de nos actions dans le domaine du périscolaire, c'est le sens de nos actions en faveur des colos.

Mutualiser les retours d'expériences et travailler en coopération avec vous est essentiel. Nous ne saurions donner du sens au cadre fixé sans vous. Depuis 2012, le ministère chargé de la jeunesse travaille en collaboration avec l'UNAT et la JPA sur ces objectifs. Il a développé de nombreuses actions afin de soutenir le secteur des colonies de vacances. Récemment, ce soutien de l'Etat s'est concrétisé par les mesures prises dans le cadre du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC).

Les mesures portées par le CIEC sont concrètes. Elles soutiennent les projets des associations au travers de l'agrément « Jeunesse et éducation populaire ». En 2015, ces projets répondaient à un certain nombre de critères qualitatifs et, en 2016, à trois critères thématiques : l'inclusion d'enfants et de jeunes porteurs de handicap, l'ancrage territorial des séjours et la mobilité des mineurs ultramarins.

Avec l'opération « GénérationCampColo » menée en 2015 et en 2016, l'Etat a poursuivi trois objectifs :

- ▣ favoriser le départ en vacances collectives et l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre ;
- ▣ promouvoir des vacances répondant à certains critères qualitatifs, dont les mixités ;
- ▣ accompagner le secteur associatif dans le changement de ces pratiques pédagogiques et organisationnelles.

En 2015, plus de 90 projets ont été financés. Près de 385 000 euros ont été versés aux associations retenues dans le cadre du dispositif. En 2016, 132 projets ont été subventionnés pour un montant total supérieur à 365 000 euros. Ce sont donc au final 225 projets soutenus pour un total de plus de 750 000



Mutualiser les retours d'expériences et travailler en coopération avec vous est essentiel. Nous ne saurions donner du sens au cadre fixé sans vous. Depuis 2012, le ministère chargé de la jeunesse travaille en collaboration avec l'UNAT et la JPA sur ces objectifs. Il a développé de nombreuses actions afin de soutenir le secteur des colonies de vacances.

Jean-Benoît DUJOL



euros. Ces expériences nous ont fait prendre conscience de l'importance de créer et d'innover ensemble. Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de permettre des regroupements et de nouvelles formes de séjours. La mutualisation et la diversification des modèles, des séjours, des méthodes sont essentielles. C'est en ce sens que je souhaite diriger notre action.

Une pré-étude économique portant sur le secteur des colonies de vacances a permis de mieux appréhender certaines réalités et de préconiser des actions complémentaires. Conduite en lien avec certains membres de la JPA et de l'UNAT, que je remercie pour leur collaboration, cette action a permis de mettre en exergue les points suivants :

- ▣ la nécessité de poursuivre et d'affiner l'analyse de la construction du coût de séjour ;
- ▣ la nécessité de proposer un cadre d'analyse de l'impact territorial des séjours et d'expérimenter le modèle avec des opérateurs volontaires ;
- ▣ la nécessité d'identifier des leviers de commercialisation insuffisamment exploités à ce jour et de faciliter leur recours.

Certaines de ces préconisations sont aujourd'hui à l'étude et feront l'objet de recherches complémentaires. Fort de ces constats, je vais donc engager en 2017 de nouvelles études en lien avec les acteurs de la JPA et de l'UNAT.

L'aide sur le patrimoine bâti doit être évoquée, car la question du patrimoine immobilier est importante pour les acteurs des séjours de vacances et pour les membres de l'UNAT. Le sujet peut être sensible, voire clivant. La question ne peut pas être éludée. Un premier échange a été organisé entre la DJEPVA et la Caisse des Dépôts. Les prochains échanges associeront les acteurs champ et notamment l'UNAT.

Par ailleurs, en partenariat avec les principaux organisateurs, dont la JPA, l'UNAT et le scoutisme français, des campagnes de communication en direction des adolescents et des familles ont été développées depuis plusieurs années. Avant l'été 2016, une importante campagne a été menée, autour de visuels dans le métro, dans la presse écrite ou encore sur les réseaux sociaux. Si le ton a pu surprendre certains acteurs, elle a été appréciée et particulièrement remarquée, en générant beaucoup d'interactions sur les réseaux sociaux. Ces actions de communication se poursuivront en 2017. Un bilan sera réalisé avec les membres du groupe de travail ministériel « colo » dans les prochaines semaines, à partir duquel seront proposées les actions 2017.

La question du rôle des collectivités territoriales dans les départements des jeunes en séjours collectifs et de la place de l'extrascolaire dans les plans éducatifs de territoire (PEDT) est aussi un sujet qui préoccupe, à juste titre, les acteurs du champ. Cette question avait été traitée lors de la table ronde du colloque 2015, « Les collectivités et les CE face au défi de la redynamisation des colonies de vacances ».

La colonie de vacances est en effet un espace de vivre-ensemble au quotidien pour des publics parfois éloignés les uns des autres tout au long de l'année : garçons et filles vivant dans des territoires urbains ou ruraux, issus de milieux sociaux et culturels diversifiés. L'organisation d'une colonie de vacances constitue donc pour



Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de permettre des regroupements et de nouvelles formes de séjours. La mutualisation et la diversification des modèles, des séjours, des méthodes sont essentielles. C'est en ce sens que je souhaite diriger notre action.

Jean-Benoît DUJOL



de nombreuses collectivités une réponse adaptée au besoin des familles et aux risques de fragmentation sociale des loisirs.

Olivier Prévôt en a fait état lors de sa conférence aujourd'hui. Les collectivités locales jouent un rôle important dans l'organisation des colonies de vacances sur leur territoire. C'est une opportunité économique et touristique. Cette préoccupation m'a conduit à prévoir une présence renforcée de la DJEPVA au Salon des maires cette année. Une table ronde sur l'importance des colonies de vacances pour les collectivités a été organisée par mes services. Afin de mieux cerner ces évolutions, une évaluation nationale des PEDT, pilotée par mes services, est en cours. Elle vise, au travers d'un bilan quantitatif et qualitatif, à mieux connaître les actions développées et, notamment, l'articulation des différents temps de l'enfant : temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Permettre le maintien et le développement des colonies de vacances sur les territoires est une de mes priorités. Nous sommes résolus à persévérer dans l'effort et à inverser la tendance.

C'est pour ces raisons que nous continuerons, en 2017, à soutenir et à accompagner les acteurs du secteur en faveur du départ des enfants et des adolescents en séjours de vacances :

- nous travaillerons à mieux comprendre les grandes mutations du secteur ;
- nous poursuivrons la valorisation des colonies de vacances auprès des collectivités territoriales ;
- nous communiquerons auprès du grand public, les jeunes, les collectivités et les comités d'entreprise sur l'intérêt et la valeur pour chacun d'entre eux des séjours de vacances.

Nous le ferons ensemble.

Annexes

Annexe 1 : *Bilan de satisfaction*

Annexe 2 : *Présentation de l'UNAT*

Annexe 3 : *Glossaire*

Bilan de satisfaction

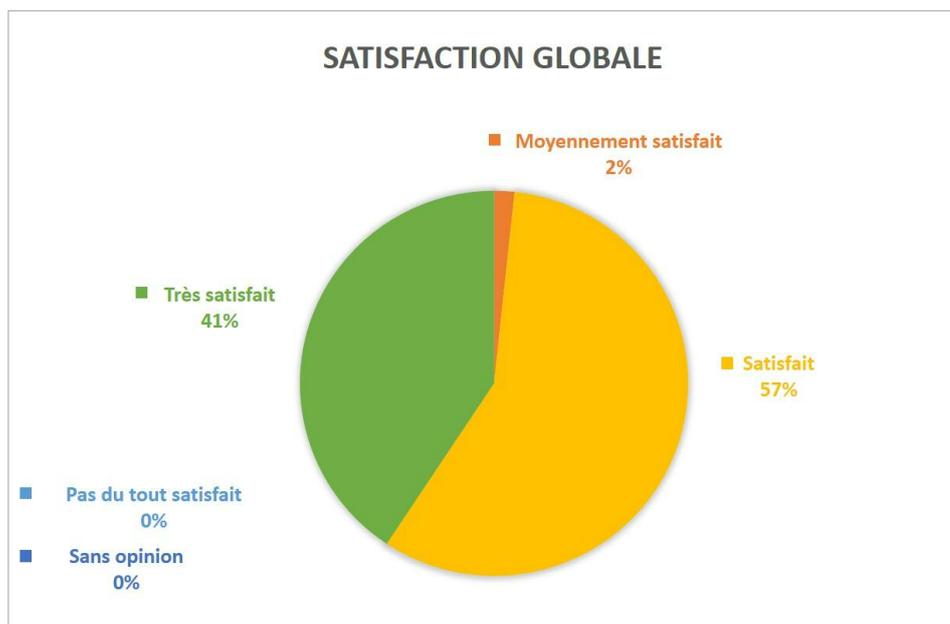
Nous remercions encore une fois l'ensemble des participants qui ont répondu à ce questionnaire d'évaluation, et plus largement, tous ceux qui nous ont adressé des mots d'encouragement et de remerciements. Ce soutien conforte l'UNAT à maintenir et à renforcer son action en 2017 !

Cette année, l'UNAT a poursuivi sa réflexion sur le thème de la mutualisation en proposant un événement intitulé « La mutualisation dans les colos : expériences et réussites » afin de valoriser les actions communes, de mutualisation et les synergies mises en place ou à mettre en place. Pour l'occasion, nous avons organisé un colloque avec des interventions variées et un atelier plus interactif. Vous avez été nombreux à nous faire part de votre satisfaction.

Le questionnaire de satisfaction a reçu 59 réponses entre le 23 novembre et le 9 décembre 2016. Ces retours ont permis à l'UNAT de tirer un bilan plus que positif tant en termes d'organisation que sur la qualité des interventions et des échanges qui ont eu lieu lors de la journée.

La satisfaction globale a été analysée plus finement à travers trois axes :

- L'organisation
- L'animation
- Le contenu



1. L'organisation : 98% de satisfaits ou très satisfaits

L'organisation du colloque a reçu des avis très positifs.

Parmi les points positifs :

- Accueil souriant et professionnel
- Bonne maîtrise des contretemps durant la journée, une évolution intéressante de l'animation, plus dynamique
- Déjeuner assis qui incitait aux rencontres et échanges

Parmi les points perfectibles :

- Programme trop chargé (pas de temps pour les échanges avec la salle)
- Les thèmes de l'atelier manquaient de clarté dans leurs énoncés
- Lieu excentré, théâtre confortable mais mal éclairé et son un peu faible pour le fond de la salle.

2. L'animation : les acteurs du secteur mobilisés

Le colloque a enregistré 206 inscrits, dont 185 participants élargés (59% de franciliens).

Parmi les points forts :

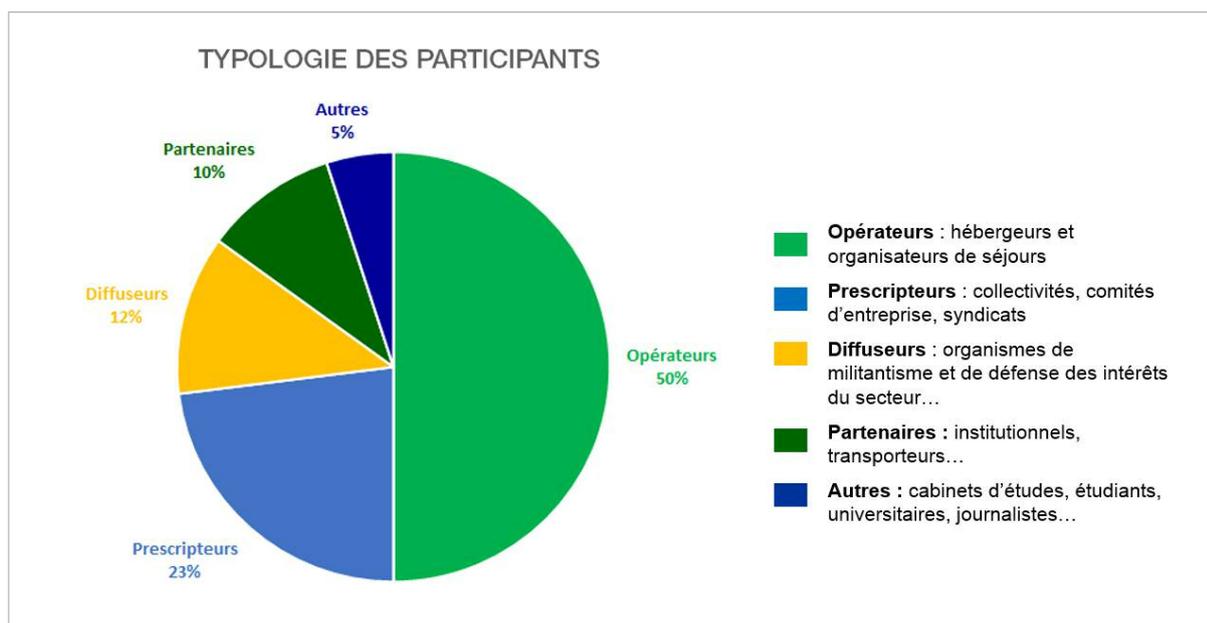
- La présence de nombreux et divers acteurs du secteur,
- La qualité des échanges et le plaisir de se retrouver pour les « habitués » du colloque,
- Le déjeuner assis suivi d'un atelier interactif.

Parmi les points perfectibles :

- Les interventions de fin d'après-midi,
- Les temps d'échanges, jugés trop courts, entre les intervenants et la salle.

Le colloque de l'UNAT dédié aux séjours de vacances collectives pour mineurs apparaît désormais comme étant le rendez-vous de l'année pour le secteur des colonies de vacances (cette année, nous avons enregistré près de 50 inscriptions avant même la diffusion du programme début octobre 2016). Le colloque bénéficie d'une vraie reconnaissance institutionnelle avec la présence des représentants de Vacaf et du ministère de la jeunesse à chaque édition (présents tout au long de la journée, depuis 2012).

En terme de diversité, nous retrouvons une répartition similaire à celle de 2015. On compte ainsi une représentation significative d'organismes puis une part relativement importante de prescripteurs et diffuseurs. Evolution à noter : le nombre plus important de partenaires institutionnels présents (18 personnes en 2016 contre 9 en 2015) et la participation un peu plus élevée des comités d'entreprise et collectivités territoriales à cette édition (+2% par rapport à 2015 avec la participation prometteuse de nouvelle collectivité).



Ce colloque, également ouvert aux non-adhérents de l'UNAT, a permis la rencontre d'acteurs du réseau (59% de participants 2016 adhérent à l'UNAT nationale ou à une UNAT en région) avec d'autres opérateurs et partenaires (lucratives ou non) du secteur des colonies de vacances.

Cette diversité, appréciée par les participants, fait de ce colloque une rencontre annuelle marquante, d'autant plus que peu d'événements du même type existent ailleurs.

3. Le contenu : 90% des répondants se sont dit satisfaits, voire très satisfaits, de la thématique abordée

Le contenu et le programme de ce colloque ont suscité de manière générale une grande satisfaction des participants.

Parmi les points forts :

- Temps d'échanges riches et variés,
- Interventions de qualité,
- Utilisation de différentes méthodes permettant davantage d'interactions entre les participants.

L'introduction positive de Patrick Drouet a été très bien accueillie. L'intervention d'Olivier Prévôt, bien que clivante par sa forme, a néanmoins su trouver satisfaction auprès des participants qui ont salué le « pas de côté » proposé par l'universitaire. La table ronde « la mutualisation dans le secteur des colos » a été très appréciée et notamment les témoignages qui ont permis d'illustrer le sujet abordé avec des exemples concrets. Les participants ont été globalement satisfaits de l'interview de Michel Ménard proposée en fin de journée mais regrettent de n'avoir pu l'interroger à la fin de l'échange.

Parmi les points perfectibles :

- Plus d'échanges souhaités entre intervenants et participants,
- Réponse prédéfinie à la question posée sans réflexion approfondie,
- Lien plus fort à créer entre l'atelier et le retour en plénière.

Retour sur l'atelier : 52% de satisfaits et très satisfaits, 36% de moyennement satisfaits. Les avis des participants sont plus ou moins mitigés sur l'atelier (difficulté à comprendre les énoncés, temps trop courts pour approfondir les questions) mais ils s'accordent tous pour dire qu'il a su insuffler une nouvelle dynamique au colloque et susciter des rencontres et échanges entre acteurs du secteur.

4. En 2017 : le colloque se déroulera le 17 novembre

La 6e édition du colloque de l'UNAT dédié aux colonies de vacances aura lieu le :

Vendredi 17 novembre 2017

Il viendra clôturer le cycle sur le thème de la mobilisation et de la coopération débuté en 2015 avec le colloque « Les colos, un enjeu pour la jeunesse » et poursuivra l'objectif premier des colloques vacances enfants-ados : apporter une vision large et positive du secteur des colos.

Programme et inscriptions en septembre-octobre 2017 sur le site de l'UNAT www.unat.asso.fr

Qu'est ce que l'UNAT ?

L'Union Nationale des Associations de Tourisme est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1920 et qui inscrit son action dans le cadre d'un projet d'intérêt général à but non lucratif. Elle rassemble les principaux acteurs à but non lucratif qui s'engagent en faveur d'un tourisme respectueux des hommes et des territoires.

L'Union mène des actions pour représenter le secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et partenaires sociaux dans l'objectif de contribuer au développement d'une politique sociale des vacances et du tourisme. La valorisation du secteur, la mise en place de partenariats et d'outils à disposition des adhérents ainsi que la gestion d'un fonds mutuel de garantie forme un ensemble d'éléments qui viennent soutenir le développement de ses membres. Par ailleurs elle développe des partenariats et des projets au niveau européen aux côtés de l'Organisation Internationale du Tourisme Social (OITS).

Parce que les vacances sont un temps de rupture avec son quotidien, un temps de partage propice au renforcement des liens familiaux ou amicaux, et pour les plus jeunes, l'occasion de s'épanouir et de se développer, l'association défend la valeur sociale de vacances accessibles au plus grand nombre.

La démocratisation du tourisme n'a été possible que par l'action des opérateurs de tourisme social et de plein air proposant des hébergements adaptés à l'évolution des attentes des vacanciers. Ces organisations, en aménageant des sites sur des zones parfois peu touristiques maintiennent une activité économique et sociale garantissant un tourisme qui soit source de bénéfices locaux.

Enfin, par son modèle de gouvernance multi-partie prenante et une culture partenariale forte, le tourisme associatif et social que valorise et défend l'UNAT propose une approche différente des entreprises lucratives.

De nombreuses initiatives du réseau apportent un impact économique et social bénéfique sur les territoires, tout en mobilisant différents acteurs de la société dans le cadre d'un développement durable des sites d'hébergements.

Les chiffres de l'UNAT 2015

68 structures nationales sont aujourd'hui adhérentes à l'UNAT et plus de 500 membres régionaux sont réunis au sein de délégations régionales.

Le réseau compte environ 1500 établissements de tous types (villages vacances, centres sportifs, auberges de jeunesse, refuges, gîtes, campings, centre internationaux de séjours...), représentant 210 000 lits touristiques pour un chiffre d'affaires de 1,4 Md€.

4,08 millions de vacanciers sont accueillis, représentant 24,1 millions de nuitées

Pour en savoir plus : découvrez notre vidéo « [C'est quoi l'UNAT ?](#) » et notre site www.unat.asso.fr

Glossaire

ACM	: accueil collectif de mineurs
AMF	: Association des Maires de France
ANCV	: Agence nationale pour les chèques vacances
ANDEV	: Association nationale des Directeurs d'éducation des villes
BAFA	: Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
CAF	: Caisses d'Allocations Familiales
CCE	: Comité central d'entreprise
CCUES	: Comité central de l'Unité Economique et Sociale
CE	: Comité d'entreprise ou Comité d'établissement
CIEC	: Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté
CNAF	: Caisse Nationale d'Allocations Familiales
DJEPVA	: Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
JPA	: La Jeunesse au Plein Air
OITS	: Organisation Internationale du Tourisme Social
OVLEJ	: Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
PEDT	: Projet éducatif territorial
Reaap	: Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
UNAT	: Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air
VACAF	: Vacances Caisses d'Allocations Familiales
WL	: association Vacances Voyages Loisirs

Ouvrage édité par

UNAT

Directeur de publication

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Rédaction et réalisation

Audrey WITTERSHEIM, UNAT

Alternatives Economiques

Comité de pilotage 2016

Présidé par : Patrick DROUET, UNAT/Aludéo

Thierry BARRANCO et Anne CARAYON, La JPA

Bruno COLIN, Odcv

Sylvain CRAPEZ, UNAT

Emmanuelle DESPRES, UNAT Ile-de-France

Natacha DUCATEZ, OVLEJ

Louise FÉNELON-MICHON, VVL

Quentin JOSTE, Wakanga

Ludovic LE GOFF, UNAT Ile-de-France / ADN

Isabelle MONFORTE, Fédération générale des PEP

Jean-Michel PASSOT, UFCV



De gauche à droite : Ludovic LE GOFF (UNAT IDF, ADN), Isabelle MONFORTE (FGPEP), Louise, FÉNELON-MICHON (VVL), Natacha DUCATEZ (OVLEJ), Anne CARAYON (la JPA), Quentin JOSTE (Wakanga), Sylvain CRAPEZ (UNAT), Patrick DROUET (UNAT, Aludéo)

Crédits photos

© Fotolia

© Unat / Audrey Wittersheim

© Unat Bretagne / Mahaut-Lise Sicot

© Unat Ile-de-France / Emmanuelle Despres

Impression

Dix-neuf

Tous droits de traduction, reproduction et adaptation réservés

UNAT
8, rue César Franck, 75015 Paris
Tél: 01 47 83 21 73
Fax: 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr
www.unat.asso.fr



The logo for UNATO features the word 'UNATO' in a bold, sans-serif font. The 'U' and 'A' are blue, while the 'N', 'T', and 'O' are green. The 'O' is a solid green square with a white hexagon inside. Below the logo, the text 'Le tourisme' is in green and 'au service des hommes et des territoires' is in blue.

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires